



BULLETIN

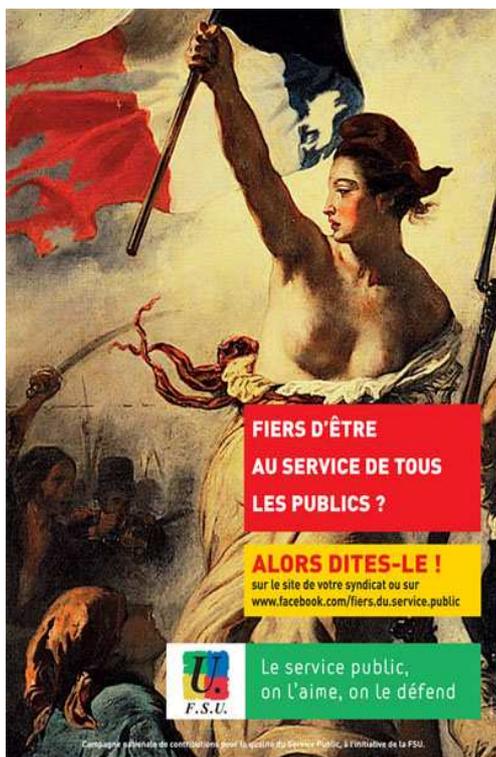
de la FSU 85

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE
enseignement, éducation, recherche, culture, formation, insertion



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

déposé le 22 novembre 2011



Trimestriel
N° CPPAP 0615 S 07359
ISSN 1249-0415

Directeur de la
Publication : A. Deau
Imprimerie FSU 85

FSU 85 Cité des Forges
Bât. A Esc. E porte 133
BP 01 85001
La Roche/Yon Cedex
tél. + fax : 02 51 05 56 80
courriel : fsu85@fsu.fr

ÉDITORIAL

DES ÉLECTIONS À L'ACTION

Le vote direct des personnels aux comités techniques établissant la représentativité des organisations syndicales a été un élément fondamental des élections dans la Fonction Publique.

Des dysfonctionnements graves sont apparus, comme à la Justice où les élections ont dû être reportées, ou à l'Éducation Nationale où des dizaines de milliers de personnels ont été empêchés de voter. La FSU demande au gouvernement et aux parlementaires de faire toute la lumière sur la nature des dysfonctionnements lors de ces élections.

La FSU, première organisation à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture, progresse dans les autres Ministères où elle était présente. Dans un contexte de crise, où le gouvernement entend appliquer une austérité draconienne pour satisfaire les marchés financiers, remettre en cause plus fortement services et fonction publics, conditions de travail et de rémunération, elle est une force essentielle pour construire l'alternative syndicale au libéralisme.

le secrétaire départemental
Albert DEAU

SOMMAIRE

page 1	: Éditorial
pages 2, 3, 4, 5,	: Leçons de scrutins CAPN : Tendances confirmées Équilibres et évolutions (élections professionnelles)
pages 6,7,	: En trompe-l'œil (carte scolaire écoles)
pages 8 à 14	: A la gloire de la finance (PLF 2012) Annonces mensongères (enseignement supérieur) L'Éducation au pain sec (budget Éducation)
pages 15, 16,	: Pour une école « rentable » (OCDE et Éducation)
pages 17 à 22	: Jeunesse sacrifiée France et Europe (dossier jeunesse)
pages 23 à 27	: AAA...ssez ! Appel pour un audit citoyen Austérité : problème ! Riches de quoi ? (économie)
pages 29, 30, 31	: Démocratie en construction (Tunisie) Une intervention intéressée (Libye)
page 32	: Publication FSU Publicité CMO

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU 85. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 85.

LEÇONS DE SCRUTINS

Pour la première fois les personnels étaient amenés à élire directement leurs représentants aux Comités Techniques, en plus des CAP. La FSU a défendu les accords de Bercy notamment parce qu'ils définissent le principe de la légitimité des organisations syndicales par le vote des personnels.

Force est de constater que les Ministères n'ont pas voulu mettre en œuvre les outils de la démocratie sociale. Des difficultés multiples ont écartées du vote nombre de personnels, que ce soit dans les votes par correspondance comme au MEDDLT ou à l'Éducation Nationale avec le vote électronique : problèmes de réception du matériel de vote, électeurs non inscrits, dysfonctionnements informatiques... Au Ministère de la Justice, le scrutin a dû être reporté !

Dans ce contexte semé d'embûches, la FSU confirme sa place de première organisation syndicale de la Fonction Publique d'État (17,1%). Elle se construit comme une force essentielle pour représenter les personnels à tous les niveaux et porter leurs exigences.

FONCTION PUBLIQUE d'ÉTAT: FSU PREMIÈRE

Au Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale, avec 40,62 % des voix la FSU confirme sa place de première Fédération avec un score double de la seconde organisation (SE-UNSA à 20,72 %). Elle totalise 7 sièges sur 15.

La baisse de participation de plus de 20 points impacte négativement la représentativité de l'Éducation Nationale au sein de la Fonction Publique d'État.

Au Ministère du Travail et de l'Emploi, la FSU progresse de 3,79 points à 13,79 % et obtient 2 sièges.

Au Ministère de l'Agriculture, la FSU est la première organisation avec 30,80 % de voix et obtient 5 sièges. Les autres organisations syndicales recueillent de 6 à 19 %.

Dans l'Enseignement Agricole Public (technique et supérieur), malgré un contexte ne favorisant pas la participation (vote à l'urne sur une petite journée à la veille des vacances), les personnels, à 50 %, ont choisi le SNETAP-FSU, la 2ème organisation ne recueillant que 12 % des voix.

A l'écologie (MEDDTL), la

FSU acquiert 1 siège, tout comme à la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'au Comité Interministériel santé-jeunesse, vie asso-



ciative, solidarités, cohésion sociale, ville et sports. Dans ce dernier cas, c'est un résultat d'autant plus remarquable vu le faible nombre des personnels Jeunesse et Sports dans cette énorme structure interministérielle née de la RGPP.

Dans un contexte de crise qui pèse essentiellement sur les salariés, face à un gouvernement occupé à supprimer les emplois publics dégradant chaque jour un peu plus la qualité des services aux publics et les conditions de travail des agents, la Fonction publique a plus que jamais besoin d'un syndicalisme fort et représentatif.

À L'ÉDUCATION NATIONALE AUSSI

Le Ministre de l'Éducation

Nationale a choisi d'affaiblir le syndicalisme : seulement 50 % du corps électoral a reçu une notice de vote, de nombreux personnels n'étaient pas inscrits sur la liste électorale, les conditions techniques de vote se sont apparentées à une course d'obstacles... Plusieurs dizaines de milliers de personnels ont ainsi été empêchés de voter.

La FSU et ses syndicats avaient exprimé sans réserve leur refus de la généralisation du vote électronique. Les tests réalisés il y a 6 mois avaient révélé de graves dysfonctionnements.

La FSU s'est adressée à Luc Chatel pour demander la mise en place d'une commission d'enquête administrative et aux groupes parlementaires pour demander une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de déroulement des élections à l'Éducation Nationale. Elle en a informé le Premier Ministre et le Ministre de la Fonction Pu-



Comment casser la participation Exemple élections premier degré (CAPN)		
année	participation	remarques
1999	70,77 %	
2002	58,22 %	<i>bureaux de votes si 8 électeurs dans l'école (5 auparavant)</i>
2005	60,79 %	
2008	62,62 %	
2012	41,01 %	<i>vote électronique</i>
<i>Il est flagrant de constater que les changements de modalités sont générateurs de baisse sensible de la participation.</i>		

Les élections professionnelles dans la Fonction Publique d'État interviennent dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche à un moment où nombre de scrutins se succèdent (CNU, CAPA, CAPN, CT, CNRS, conseils centraux...). Le SNESUP-FSU voit sa position de première organisation chez les enseignants du supérieur renforcée.

Les résultats au Conseil National Universitaire (CNU) montre une nette progression du SNESUP dans les deux collèges conjuguée à une hausse de la participation (+ 2,2 %). La nouvelle mission d'évaluation individuelle confiée au CNU à partir de l'automne 2012 confère une responsabilité importante à l'ensemble des nouveaux élus engagés sur la profession de foi du SNESUP. Dans le même temps, le SNCS-FSU confirme sa place de première organisation des chercheurs du CNRS dans les CAP (DR et CR).

Si les CTPMESR et CTPU n'étant pas soumis à renouvellement, la FSU (avec ses listes comprenant des candidat.e.s SNESUP, SNASUB, SNCS, SNEP...) confirme sa représentativité dans les Comités Techniques d'établissement avec des taux de participation, certes hétérogènes, mais présentant une hausse globale.

blique.

En plus de ses résultats au CTM et aux CTA, la FSU confirme avec ses syndicats sa place de première organisation aux élections des différentes Commissions Administratives Paritaires. Dans la quasi-totalité des CAP, les syndicats de la FSU progressent en pourcentage des exprimés.

ÉVOLUTIONS ENCOURAGEANTES

Le SNASUB est en progrès dans les CAPN ITRF (+ 1,62 point) et des Bibliothèques (+ 4,2 points) et se stabilise dans la CAPN des CASU en conservant son siège.

Il est 1er et en progression pour les CCP des non-titulaires.

le SNUPDEN syndicat des

personnels de direction de la FSU enregistre la progression la plus importante en voix et en pourcentage dépassant les 5 % même si les collèges ont donné une « prime aux sortants ». La composition de la CAPN reste inchangée.

Le SNPI syndicat des personnels d'inspection de la FSU a doublé le nombre de ses commissaires paritaires.

Il s'est installé solidement dans des académies où il était pour la première fois candidat et a conforté ses positions dans d'autres. Il a réalisé une progression majeure à la CAPN (+ 5,38 points), le SIEN-UNSA reculant de - 7,37 points.

SNESUP RENFORCÉ

Éducation Nationale	Inscrits	Exprimés	FSU	UNSA	SGEN	FO	CGT	SUD	CSEN FAEN CFTC	CGC	DIVERS
CTM	957 034	349 339 (36,50 %)	141 914 (40,62 %)	72 397 (20,72 %)	34 907 (9,99 %)	35 245 (10,09 %)	22 598 (6,47 %)	20 241 (5,80 %)	16 485 (4,72 %)	1 717 (0,49 %)	3 835 (1,10 %)
CTA	40 056	14 481 (36,15 %)	5 686 (39,27 %)	3 154 (21,78 %)	1 877 (12,96 %)	1 574 (10,87 %)	765 (5,28 %)	995 (6,87 %)	430 (2,97 %)		
CTSD 85	5 447	1 983 (36,40 %)	799 (40,29 %)	360 (18,15 %)	216 (10,89 %)	250 (12,61 %)	86 (4,34 %)	197 (9,94 %)	75 (3,78 %)		

Les Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD) remplacent les CTPD. En l'occurrence, c'est la déclinaison départementale du vote au Comité Technique Académique (remplaçant le CTPA) qui détermine la représentativité des organisations syndicales au plan départemental et non plus la collation départementale des votes aux CAP.

Les dernières élections aux Comités Techniques ont concernés la totalité des personnels titulaires ou non, soit un champ plus large. Nombre de ceux-ci votaient aussi pour leurs CAP, mais pas tous. Le périmètre électoral des CT diffère donc à ce double titre. Les comparaisons sont donc compliquées. Pour l'Académie de Nantes, on peut constater que la totalisation des votes aux CAP comparée au vote CTA est négative pour la seule FSU avec - 470 voix et - 4,56 points (totalisation CAP 6 156 voix et 43,83 % contre 5 686 voix et 39,27 % au CTA). Cela mérite analyse.

CAPN : TENDANCES CONFIRMÉES

Les élections aux CAP (nationales, académiques ou départementales) des personnels enseignants d'éducation et d'orientation se sont déroulées dans le contexte de la mise en oeuvre des accords de Bercy, avec pour la première fois l'élections des Comité Techniques Ministériel et Académiques.

Le Ministère aura tout fait (complexité et dysfonctionnements du vote électronique, période de vote réduite de 3 à 1 semaine) pour affaiblir la représentativité des syndicats et la parole des enseignants tournant le dos à l'esprit des accords de Bercy qui engageaient à plus de transparence et à un plus grand respect de l'expression des personnels. Déjà il y a 3 ans le Ministre de l'Éducation Nationale de l'époque déclarait « *que les professeurs méritaient mieux que leurs syndicats actuels* » !

La chute de la participation constitue bien un déficit démocratique et un déficit que nous devons relever.

Avec 148 087 voix et 47,81 % des suffrages exprimés (+ 1,18 point), la FSU conforte sa place de première organisation des personnels d'enseignement d'éducation et d'orientation de l'Éducation Nationale.

Dans le premier degré, avec 48,15 % (+ 1,10 point) le SNUipp continue sa progression (+ 2,00 point en 2008, + 1,11 point en 2005).

Chez les PEGC, avec 40,84 % les syndicats de la FSU gagnent 2,06 point après + 3,19 % en 2008 et + 2,92 en 2005.

Avec 84,48 % le SNEP gagne + 3,41 points (- 0,40 point en 2008, + 2,88 en 2005) chez les enseignants d'EPS.

Dans ces trois secteurs les syndicats de la FSU avait en 2002 déjà gagner respectivement + 1,20 % , + 2,54 % et + 1,98 %.

Dans le second degré le SNES rafle la majorité absolue avec 50,57 % (+ 0,65 point) après - 2,07 en 2008, + 0,64 en 2005 et - 3,82 en 2002. Sa place de première organisation est confortée : seul le SGEN-CFDT franchit la barre des 10 % avec 10,73 % (- 0,40 point).

Dans les Lycées Professionnels le SNUEP avec 15,53 % (+ 3,91 points) continue sa progression : il n'avait recueilli que 8,62 % en 2002 pour sa première apparition. Il gagne 1 deuxième siège à la CAPN et 16 dans les CAPA.

Avec 16,20 % le SE-UNSA gagne + 1,33 point. Il est toujours loin de son score de 1993 (22,76 %). Dans le premier degré, avec 25,32 % (+ 2,37) il est aussi très loin de ses 36,94 % de 1993.

Le SGEN-CFDT à 8,43 % (- 0,40 point) continue de reculer après - 0,25 en 2008 et 6 - 2,16 en 2005.

FO fait un bond à 10,10 % . En adhérant à FO, le SNETAA lui apporte une part de son influence dans les LP, contribuant à une bonne part de la progression globale de FO (+ 3,34 points).

SUD 5,16 % (- 0,79 point, la CGT 4,46 % (+ 0,21) restent à la marge. CFTC et CGC sont laminées.

RÉSULTATS NATIONAUX 2011

	Inscrits	Exprimés	FSU	SE-UNSA	FAEN	SGEN-CFDT	FO	CGT	CSEN	CFTC	CGC	SUD	DIVERS
1er DEGRÉ	342 693	138 543 (40,43 %)	66 706 (48,15 %)	35 076 (25,32 %)		9 278 (6,70 %)	12 997 (9,38 %)	2 812 (2,03 %)		1 147 (0,83 %)	489 (0,35 %)	7 071 (5,10 %)	2 967 (2,14 %)
PEGC	4 389	1 981 (45,14 %)	809 (40,84 %)	579 (29,23 %)	324 (16,35 %)	55 (2,78 %)	113 (5,70 %)			-	-		101 (5,10 %)
2nd DEGRÉ	301 549	127 225 (42,19 %)	64 335 (50,57 %)	10 571 (8,31 %)	2 831 (2,22 %)	13 646 (10,73 %)	10 121 (7,96 %)	3 934 (3,09 %)	13 249 (10,41 %)			7 611 (5,98 %)	927 (0,73 %)
EPS	29 445	14 087 (47,84 %)	11 900 (84,48 %)	1 058 (7,51 %)	132 (0,94 %)	238 (1,69 %)	237 (1,68 %)	75 (0,53 %)	247 (1,75 %)	-	-	200 (1,42 %)	
PLP	60 167	27 923 (45,36 %)	4 337 (15,53 %)	2 913 (10,43 %)	450 (1,61 %)	2 906 (10,41 %)	7 808 (27,96 %)	6 991 (25,04 %)	868 (3,11 %)			1 107 (3,96 %)	543 (1,95 %)
TOTAL	738 243	309 759 (41,96 %)	148 087 (47,81 %)	50 197 (16,20 %)	3 737 (1,21 %)	26 123 (8,43 %)	31 276 (10,10 %)	13 812 (4,46 %)	14 364 (4,64 %)	1 147 (0,37 %)	489 (0,16 %)	15 989 (5,16 %)	4 538 (1,46 %)
Évolutions 2008 - 2011		- 165 442	- 73 527 (+ 1,18 %)	- 20 467 (+ 1,33 %)	- 4 047 (- 0,43 %)	- 15 859 (- 0,40 %)	- 826 (+ 3,34 %)	- 6 315 (+ 0,21 %)	- 11 880 (- 0,59 %)	- 3 426 (- 0,59 %)	- 3 034 (- 0,58 %)	- 12 274 (- 0,79 %)	- 368 (- 0,43 %)

ÉQUILIBRES ET ÉVOLUTIONS

Les résultats dans l'Académie de Nantes sont globalement du même ordre que les résultats nationaux quant aux grands équilibres. Mais derrière ceux-ci, des évolutions se font jour.

La FSU est confortée comme première organisation majoritaire dans les premier et second degrés. Elle progresse chez les PLP. Globalement elle maintient ses positions avec plus de 8 points d'avance sur l'addition UNSA + SGEN + FO.

Avec 12 649 voix exprimées (- 6 188 suffrages), la participation chute à 41,78 %.

Dans ce cadre de fort recul la FSU avait gros à perdre. Elle obtient 47,25 % soit un recul de - 1,20 point. À noter qu'en 2008 elle avait gagné + 3,49 points après - 4,86 en cumulé sur 2002/2005.

Avec 52,95 % dans le premier degré (- 1,18 point) le SNUipp confirme sa majorité absolue, après sa percée en 2008 (+ 8,49 points). Le SNUipp connaît sa plus forte progression en Vendée avec 62,99 % des voix (+

8,80 points).

En recul de 2,66 points dans le second degré (- 2,00 en 2008), elle progresse de 11,68 points chez les PEGC (+ 3,94 en 2008), de 3,40 points à l'EPS (+ 5,21 en 2008), de 3,10 points chez les PLP (+ 1,03 en 2008).

Le SE-UNSA avec 15,79 % (+ 2,46 points) efface son recul de 2008 (- 2,20). Il confirme une influence peu ou prou de 15 % des suffrages exprimés.

Le SGEN à 12,25 % perd - 1,45 point, après une stabilité en

2008 (- 0,11 %) et un recul de - 2,42 % en 2005. Sa meilleure implantation est dans le second degré et chez les PLP.

Avec 10,84 % FO fait son meilleur score (+ 2,55 points). Il profite substantiellement de l'adhésion du SNETAA à la FNECFP-FO.

SUD à 6,98 % (+ 0,64 point) avait perdu 0,84 point en 2008, après en avoir gagné 1,54 en 2005. Son étiage se situe à 6/7 %.

La CGT est stable à 3,86 %. La FAEN disparaît.

RÉSULTATS CAP 2011 Académie de NANTES

	Inscrits	Exprimés	FSU	SE-UNSA	FAEN	SGEN	FO	CGT	SUD	SNALC
1er DEGRÉ	14 656	6 042 (41,23 %)	3 199 (52,95 %)	1 459 (24,15 %)		346 (5,73 %)	550 (9,10 %)	98 (1,62 %)	390 (6,45 %)	
PEGC	147	70 (47,62 %)	47 (67,14 %)	8 (11,43 %)	9 (12,86 %)		6 (8,57 %)			
2nd DEGRÉ	12 028	4 947 (41,13 %)	2 207 (44,61 %)	429 (8,67 %)		932 (18,84 %)	500 (10,11 %)	95 (1,92 %)	409 (8,27 %)	375 (7,58 %)
EPS	1 096	473 (43,16 %)	400 (84,57 %)	20 (4,23 %)		16 (3,38 %)	22 (4,65 %)		15 (3,17 %)	
PLP	2 345	1 117 (47,63 %)	123 (11,01 %)	81 (7,25 %)		256 (22,92 %)	293 (26,23 %)	295 (26,41 %)	69 (6,18 %)	
TOTAL	30 272	12 649 (41,78 %)	5 976 (47,25 %)	1 997 (15,79 %)	9 (0,07 %)	1 550 (12,25 %)	1 371 (10,84 %)	488 (3,86 %)	883 (6,98 %)	375 (2,96 %)
Évolutions 2008 - 2011		- 6 188	- 3 150 (- 1,20 %)	- 513 (+ 2,46 %)	- 347 (- 1,82 %)	- 1 031 (- 1,45 %)	- 191 (+ 2,55 %)	- 232 (+ 0,04 %)	- 312 (+ 0,64 %)	- 135 (+ 0,25 %)

EN TROMPE-L'OEIL

Le troisième phase de la carte scolaire s'est tenu le 7 septembre 2011. Plusieurs délégations d'écoles étaient présentes pour défendre leur situation légitime, dans un cadre budgétaire d'austérité renforcée. Cette mobilisation des parents et des enseignants marquent le climat d'inquiétude et d'exaspération dans lequel se trouve de plus en plus les écoles. Toutes ont eu satisfaction. Cet engagement est déterminant dans la construction du rapport de force.

À la rentrée 2011 on ferme plus par rapport à 2009 (23 contre 16) et on ouvre moins (27 contre 33), alors que les hausses d'effectifs se cumulent sur ces trois dernières rentrées. Quel paradoxe !

Les rentrées 2012 et 2013 s'annoncent sous de très mauvais auspices.

Le bilan de synthèse des trois phases de la carte scolaire des écoles publiques (Groupe de Travail du 28 mars, CTPD du 8 avril, CDEN du 11 avril, CTPD du 9 juin, CTPD du 7 septembre) donne les résultats suivants.

GELS

Sur un total de 16 gels à un moment donné, 4 ont été abandonnés en avril, 5 en juin, 2 en septembre (le poste fermé a donc été rouvert), soit 11 au total (voir tableau 2). 4 ont été transformés en fermeture définitive (Beauvoir/Mer, Le Boupère, Longeville/Mer bourg, Luçon Centre élémentaire). À noter le cas de Curzon qui de fermeture puis en gel et de nouveau en fermeture voit sa 3ème classe rouvrir en septembre.

Sur 28 ouvertures et ouvertures réservées, 1 seule est abandonnée définitivement (Belleville/Vie mat.). Les 4 OR deviennent des ouvertures définitives. Les situations d'ouverture montrent l'intérêt de trois phases de carte scolaire.

Côté fermetures, 11 gels sont abandonnés et 1 réouverture (Curzon) contre 4 transformés en fermeture définitive ; 1 fermeture est abandonnée dès avril (Les Herbiers Métairie) et 7 réouvertures (annulation de la fermeture) ont lieu (situation inédite).

Tous ces chiffres montrent bien qu'on fabrique une carte artificialisée : la combinaison de seuils très élevés couplée à un durcissement des quotas des enfant de deux ans restreint le nombre d'ouvertures nécessaires et augmente celles des fermetures inacceptables.

FERMETURES

Sur un total de 27 fermetures à un moment donné - hors situation des 4 gels transformés en fermetures (voir ci-dessus) et hors situation de Curzon et de Chevrette - 19 ont été définitives, 7 ont été annulées (réouverture), 1 a été abandonnée dès le CTPD d'avril (Les Herbiers métairie élémentaire) (voir tableau 3).

OUVERTURES OUVERTURES RÉSERVÉES

Sur les 4 ouvertures réservées initiales toutes finissent par obtenir leur ouverture avec un « yoyo » pour Ste Flaive des Loups (voir tableau 1).

22 écoles obtiennent leur ouverture directe : 16 en avril, 3 en juin, 4 en septembre. Dans les



deux derniers cas il s'agit de nouvelles situations (voir tableau 1)

À noter le cas de l'école de Chevrette qui ouvre en avril, ferme en juin, rouvre en septembre

AU TOTAL

27 ouvertures pour 23 fermetures le solde est de + 4 pour une prévision de + 336 élèves. Outre une dotation de + 2, l'IA récupère 1 poste sur le CMPP et 1,25 sur les décharges des écoles 4 classes (2 ouvertures, 7 fermetures).

À la rentrée 2010, il y a eu 10 ouvertures (30) de plus que de fermetures (20) avec une dotation de + 13, à la rentrée 2009 17 (33 ouvertures, 16 fermetures) avec une dotation de + 24.

Les prévisions rectorales sont pour les rentrées 2012 de + 294 élèves, pour 2013 de + 410. Qu'en sera-t-il des dotations avec une austérité encore renforcée ?

**SYNTHÈSE DES MESURES PRISES PAR L'IA
SUIVE AUX TROIS PHASES DE CARTE SCOLAIRE (AVRIL - JUIN - SEPTEMBRE)**

27 OUVERTURES (tableau 1)						23 FERMETURES (tableau 3)					
école	classe	avril	juin	sept.		école	classe	avril	juin	sept.	
Aizenay La Pénrière	prim.	6ècl.		O		Barbâtre	prim..	5è cl.	F		
Beaurepaire	prim.	3ècl.	O			Beauvoir sur Mer	élem.	4è cl.	F		
Belleville/Vie	mat.	5è cl.	AB.			Le Boupère	prim.	5è cl.	G	G	
Benet	élem.	9è cl.	O			Challans Croix Maraude	élem.	7è cl.	F		
La Boissière des Landes	prim.	5è cl.	O			Chantonnay Remondet	sect. mat.	3è cl.	F		
Brétignolles sur Mer	sect. элем.	6è cl.	OR	O		Le Château d'Olonne René Millet	mat.	4è cl.		F	
Les Brouzils	prim.	4è cl.	O			Curzon	prim.	3è cl.	G	F	
Challans Lucie Aubrac	prim.	7è cl.		O		Les Essarts	mat.	5è cl.	F	RO	
Château-Guibert La Mainborgère	prim.	6è cl.	O			Fontenay le Comte M. Breaud	prim.	4è cl.	F		
Corpe	prim.	5è cl.	O			Fontenay le Comte René Jaulin	prim.	6è cl.	F	RO	
Cugand	sect. элем.	5ècl.	O			Fontenay le Comte Bouron Massé	mat.	5è cl.		F	
Les Essarts	élem.	7è cl.	O			Les Herbiers La Métairie	élem.	8è cl.	AB.		
Le Fenouiller	prim.	5è cl.			O	Landeronde	sect. mat.	3è cl.	F	RO	
Longèves	prim.	5è cl.	O			Longeville sur Mer Jules Verne	prim.	6è cl.	F		
Mouilleron le Captif	élem.	9è cl.	O			Luçon Centre	sect. элем.	8è cl.	G	G	
Nalliers Chevette	prim.	3ècl.	O	F	RO	Luçon Centre	sect. mat.	3è cl.		F	
Nesmy	sect. элем.	5ècl.	O			Luçon Jean Moulin	mat.	3è cl.	F		
Rosnay	prim.	3è cl.	OR	OR	O	Luçon Les Carrières	mat.	3è cl.	F		
St Etienne de Brillouet	prim.	3è cl.			O	La Meilleraie Tillay	prim.	4è cl.	F	RO	
Ste Flaive des Loups	prim.	5è cl.	OR	AB.	O	Mervent	prim.	4è cl.	F		
St Fulgent	prim.	CLIS I	O			Olonne sur Mer Pierre Baussais	élem.	8è cl.		F	
St Georges de Montaigu	sect. mat.	4è cl.	OR	O		Olonne sur Mer P. Mendès France	mat.	4è cl.	F		
St Hilaire de Vouhis	prim.	5è cl.	O			Pouzauges Françoise Dolto	mat.	4è cl.	F	RO	
St Maixent sur Vie	prim.	5è cl.			O	La Roche sur Yon Jean Yole RRS	élem.	5è cl.	F		
St Michel en L'Herm	prim.	5è cl.	O			Les Sables d'Olonne Clémenceau	élem.	6è cl.	F	RO	
St Philbert de Bouaine	prim.	7è cl.	O			St Hilaire de Riez La Fradinière	prim.	4è cl.	F		
Tiffauges	prim.	3ècl.	O			St Jean de Monts La Plage	élem.	10è cl.		F	
Vouvant	prim.	4è cl.			O	St Jean de Monts Orouët	prim.	4è cl.	F	RO	
						St Martin des Noyers	prim.	5è cl.	F		
						St Sulpice en Pareds	prim.	3è cl.	F		
						Vix	prim.	6è cl.		F	
11 GELS ABANDONNÉS (t. 2)											
école	classe	avril	juin	sept.							
Brem/Mer	prim.	4è cl.	G	AB.							
Fontenay le Comte R. Bonnaud	élem.	4è cl.	G	AB							
L'Île d'Yeu Ponant	élem.	5è cl.	G	AB.							
Montaigu Les Jardins	élem.	5è cl.	G	G	AB						
Noirmoutier en L'Île Richer	prim.	6è cl.	AB.								
La Roche sur Yon Généraudière	élem.	6è cl.	G	AB.							
La Roche sur Yon Pont Boileau	mat.	5è cl.	AB.								
Les Sables d'O. Passage Jardins	mat.	4è cl.	G	G	AB						
St Florent des Bois	élem.	5è cl.	AB.								
St Gervais	prim.	5è cl.	G	AB.							
Sallertaine	prim.	7è cl.	AB.								



Lexique

O : Ouverture
 OR : Ouverture Réservée,
 F : Fermeture
 G : Gel,
 AB : mesure ABandonnée
 RO : RéOuverture (après fermeture en avril)

À LA GLOIRE DE LA FINANCE

Le projet de loi de finances 2012 confirme le choix gouvernemental de poursuivre la réduction des dépenses publiques avec un plan d'austérité qui fait obstacle aux nécessaires investissements sociaux et productifs d'avenir dans le cadre du partage nécessaire de la richesse créée.

Obnubilé à préserver la note « AAA », le gouvernement renonce à augmenter les recettes pour sabrer brutalement dans les dépenses pour le plus grand profit de ceux qui profitent de la crise.

Les dépenses de l'État (hors dette et pensions) stagnent en valeur, soit une baisse de 4 % en volume pour les exercices 2011-2012. Le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction Publique d'État se traduit par la suppression d'encre 30 400 postes, soit 150 000 postes supprimés depuis 2008 !

SERVICES PUBLICS SACRIFIÉS

Les services publics et la Fonction Publique ne sont pas une charge pour notre pays. Ce sont des investissements productifs indispensables pour l'avenir de notre société. L'Éducation, la Formation et la Recherche font partie des leviers utiles pour sortir de la crise et permettre les évolutions de notre société.

Mais le Gouvernement supprime encore 14 000 postes dans l'Éducation Nationale (5 700 dans le premier degré, 6 550 dans le second degré, 400 dans l'administration...). On en sera à 80 000 depuis le début du quinquennat Sarkozy !

POURSUITE DE LA RGPP

La réduction des coûts constitue le cœur de la RGPP. Avec le dogme du « un sur deux », le gouvernement se donne l'objectif de réduire le nombre de fonctionnaires de l'État à son niveau des années 1990, (soit 150 000 postes de moins sur le quinquennat), alors que la population et les besoins se sont

accrus.

Elle est devenue l'outil essentiel d'une « modernisation » qui conduit à réduire le périmètre d'intervention et d'action de l'État, en s'articulant avec d'autres « réformes », RéATE et réforme des collectivités territoriales.



Le Ministère des Finances évaluait sa portée à 8 milliards d'euros d'économies environ entre 2009 et 2011 sans qu'il soit possible de chiffrer précisément l'ensemble des opérations. Plusieurs rapports parlementaires ont déjà signalé cette difficulté d'évaluer la RGPP sur le plan budgétaire (notamment transferts de charges aux collectivités, coûts induits...).

Il y a peu de transparence

sur le retour catégoriel, si l'on considère que le bilan des « mesures statutaires et indemnitaires » correspond au retour catégoriel (547 millions en 2009) dans les bilans FP des années 2009-2010.

Sa répartition est très inégale entre les Ministères : le MEN qui pèse 47 % des emplois et la moitié des suppressions d'emploi, reçoit moins d'un tiers du retour catégoriel !

La prédominance nette de l'indemnitaire (sauf à la Défense) se combine avec un développement de l'individualisation et de la rémunération de la performance (24 à 69 millions d'€ de 2009 à 2010).

Ce choix de l'indemnitaire

Au MEN, le recours aux HS constitue l'essentiel du retour catégoriel jusqu'en 2009. le montant annuel des HS pour les certifiés va en moyenne de 828 € (femmes) à 1 668 € (hommes).

Les femmes 2/3 des enseignants, ne sont plus que 49 % des bénéficiaires loi TEPA.

Le taux des primes enseignants en moyenne de 11,5 %, va de 14,6 % (hommes) à 9,5 %, (femmes).

a un effet plus favorable aux hommes, aux cadres et aux plus âgés, corrélé avec une dévalorisation de la grille indiciaire au détriment des plus jeunes

Les hommes de plus de 50 ans catégorie A sont surreprésentés dans les rachats de jours de Contrat Épargne Temps.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour les collectivités locales (de la commune à la région), les incertitudes quant aux ressources pèsent lourd, d'autant que la croissance des dépenses sociales ne cesse d'augmenter et que le gouvernement vient d'annoncer le gel de ses dotations.

La préparation budgétaire du gouvernement confirme ainsi le gel des dotations jusqu'en 2014, avec même une diminution pour certains, dès 2012...

La Contribution Économique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle est conçu pour entraîner une importante baisse des recettes fiscales. Avec le resserrement des conditions d'accès aux crédits bancaires, tout montre que le gouvernement accentue sa pression financière sur les collectivités locales, pour les inciter à recourir aux mêmes logiques (LOLF, RGPP, ...) qu'il utilise.

LOGEMENT

Le récent Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) nouvelle appellation de l'ex-mouvement HLM, s'est tenu

fin septembre à Bordeaux dans une ambiance morose, puisque le projet de loi des finances pour 2012, prévoit une baisse des aides destinées à la construction de logements sociaux (450 millions d'euros, soit - 10 %).

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Diminution drastique des crédits des politiques de l'emploi (notamment les crédits d'accompagnement des mutations économiques, les crédits GPEC) et des crédits de fonctionnement, poursuite de la suppression d'un emploi de fonctionnaire sur 2 départs à la retraite.



JEUNESSE ET SPORTS

Avec une augmentation apparente (+ 31,4 M€) se cache en fait des transferts de crédits (+ 41,5 M€) liés à la prise en charge de la masse salariales par les établissements CREPS et Musée du Sport.

Le grand perdant reste le sport pour le plus grand nombre (- 54,27 %, 8,2 millions de crédits) que le Ministère confie au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), lui-même alimenté par diverses

ponctions sur les jeux et paris. Comme quoi le sport pour tous relève de la (mal)chance !

Les postes sont laminés dans un Ministère déjà faiblement doté (8 301 ETPT) : 180 suppressions par an durant 3 ans. Les services implantés dans les départements verront leurs effectifs fondre et le service rendu aux usagers de plus en plus vain. Le Ministère ressort affaibli avec la mise en place de la RGPP.

Le projet gouvernemental demeure la préservation du sport de haut niveau et professionnel, la marchandisation du secteur des pratiques physiques. Quant au sport pour tous il serait renvoyé à la fortune de chacun et au soutien public pour les groupes les plus socialement vulnérables (femmes, habitants des ZUS, émigration, handicapés, rural isolé).

Nicolas Sarkozy (dans un moment d'égarement ?) avait promis au mouvement sportif, 3 % du budget. Le porter dès 2012 à 1 % permettrait de lancer ou donner plus de volume, à quelques initiatives essentielles.

374 suppressions de postes sont envisagées d'ici 2013 à Jeunesse et Sport, dans les directions régionales (DRJSCS) et directions départementales interministérielles. Il n'y aura pas assez de crédits délégués pour payer tout le monde. Il y a aussi des diminutions des crédits d'intervention, dans le secteur de la jeunesse (aide à l'initiative des jeunes, soutien aux associations et contrats éducatifs locaux, ...) au profit du service civique qui mange tout.

ANNONCES MENSONGÈRES

De manière défensive, Laurent Wauquiez présente le budget de la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur (MIREs) comme traduisant le fait que « *l'Enseignement Supérieur et la Recherche restent prioritaires* ». Il se flatte de maintenir l'emploi, mais le secteur n'est pas à l'abri de la poursuite de la RGPP, qui a déjà conduit à des coupes claires l'an passé.

Procédant à la mystification des comptes, le gouvernement mélange allègrement les « *investissements d'avenir* » qui correspondent à des financements extrabudgétaires (en confondant en outre les dotations en capital et les intérêts des placements qui seuls correspondent aux ressources effectivement disponibles) et les sommes correspondant réellement au budget voté par le Parlement. Ainsi l'augmentation des crédits de 1,7 % en autorisations d'engagement, mais seulement de 1 % en crédits de paiement, c'est une perte d'au moins 0,7 % en pouvoir d'achat. Ce recul budgétaire inédit explique les manipulations du Ministère qui préfère évoquer pour chaque rubrique les crédits cumulés sur 2007-2011 plutôt que ceux concernant l'année à venir !



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les crédits pour l'enseignement supérieur (hors pensions) n'augmentent que de 200 millions, soit 0,8 % en valeur, donc - 1 % en pouvoir d'achat.

Le Ministère annonce 127 millions pour le « *chantier carrières* » (promotions et primes), mais la lecture attentive du projet soumis au Parlement ne permet pas d'en trouver trace : le passage à l'autonomie et aux Responsabilités et Compétences Élargies (RCE) transfère aux opérateurs la masse salariale, et le Ministère précise qu'il prévoit une somme nulle pour le Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Une augmentation de 46 millions des crédits des établissements est annoncée, qui correspond à une baisse globale en volume : ils sont

invités à se restreindre au nom d'une « *bonne gestion* ». Cette augmentation est destinée comme récompense :

- à « *accompagner l'autonomie* », avec 11 millions pour la dévolution du patrimoine ;

- 35 millions pour le « *dialogue contractuel* » (notamment un bonus pour le passage aux RCE afin de faciliter le « *recours à des consultants* »).

Les seules maigres points moins négatifs concernent le versement intégral du dixième mois de bourse (recul gouvernemental) et quelques efforts pour le logement étudiant.

RECHERCHE

L'essentiel de l'effort affiché pour la recherche est mangé par l'accroissement du Crédit Impôt Recherche (CIR) (+ 174 millions, pour un total des créances en 2012 de près 5,3 milliards, soit plus de la

Réformée à plusieurs reprises, cette niche fiscale du Crédit Impôt Recherche a échappé à tous les « coups de rabet » depuis deux ans.

Malgré les critiques formulées (rapports parlementaires, Cour des Comptes) dénonçant les effets d'aubaine qu'elle offre notamment aux grandes entreprises, son montant est en augmentation chaque année.

Une partie croissante des ressources distribuées échappe à la discussion budgétaire et au contrôle parlementaire.

Des sommes mirobolantes sont avancées, alors que les crédits disponibles ne correspondent qu'aux intérêts des placements et non au capital engagé : en 2012, les crédits disponibles (hors plan campus) se montent à 1,27 milliard, pour des « engagements » annoncés de près de 21 milliards.

Les documents budgétaires (Projets Annuels de Performances - PAP) sont strictement illisibles, contrairement à l'objectif de transparence de la LOLF. Le transfert des dépenses de personnel aux opérateurs rend impossible toute analyse des effectifs et de leur structure.

moitié des crédits accordés à la recherche publique).

Les crédits budgétaires n'augmentent que de 40 millions, ce qui correspond à une baisse en volume, et sont concentrés sur des cibles prioritaires (très grandes infrastructures, plan cancer), les organismes étant explicitement appelées à « *faire des efforts de gestion* ». Même l'Agence nationale de la recherche (ANR), en même temps qu'elle est confirmée comme maître d'œuvre des « *investissements d'avenir* », voit diminuer les crédits qui lui sont alloués.

L'ÉDUCATION AU PAIN SEC

Le Projet de Loi de Finances 2012 prévoit 14 280 suppressions de postes pour la mission enseignement scolaire. « *L'identification et la mobilisation des différents leviers d'action permettent à la mission enseignement scolaire de contribuer substantiellement à l'effort de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux* » est confirmé.

En évolution de + 0,86 % en euros courants, le budget de l'enseignement scolaire serait en baisse réelle équivalente compte tenu de la prévision (optimiste) de l'inflation. Hors pensions (27 % de la masse budgétaire) on observe même une baisse des crédits de 0,05 % en euros courants, soit une baisse d'au moins 1,75 % en euros constants.

Ce budget est marqué par la poursuite des suppressions d'emplois. Il l'est aussi par la poursuite du gel du point d'indice (la dernière augmentation remonte à juillet 2010) avec un « *retour catégoriel* » difficile à évaluer en volume et par catégorie de personnels, favorisant le développement de l'individualisation et de la rémunération de la « *performance* ».

EMPLOIS SUPPRIMÉS

L'enseignement scolaire totalise 62,33 milliards d'euros en crédits de paiement (voir tableau) et compte 968 062 Équivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) dans la catégorie « emplois de l'État » et 4 479 Équivalent Temps Plein (ETP) dans la catégorie « emplois des opérateurs ».

Les 14 280 suppressions d'emplois prévues se répartissent en :

- 5 700 emplois dans le premier degré public,
- 6 650 emplois dans le second degré public,
- 400 emplois d'administratifs (165 dans les EPLE, 235 dans les IA et les Rectorats),
- 1 350 emplois dans l'enseignement privé sous contrat,
- 280 suppressions dans l'enseignement agricole.

L'évolution du schéma des emplois est présentée comme le résultat d'une « *révision complète de l'utilisation des moyens d'enseignement avec le double objectif d'améliorer l'efficacité de ces*

moyens et la qualité de l'enseignement, tout en prenant en compte la spécificité de chaque académie », les Recteurs étant invités à utiliser les meilleurs « leviers » en fonction de la situation locale. C'est donc la même logique que celle initiée l'an dernier...

PREMIER DEGRÉ PUBLIC

5 700 suppressions d'ETP sont prévus pour 8 700 départs en retraite estimés, soit un taux de non remplacement de 65,5 %.

5 300 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée 2012. Depuis 2003, le taux d'encadrement diminue, de façon par-

ticulièrement forte depuis 2008. La France se situe désormais au dernier rang des pays classés selon un rapport remis au 1^{er} Ministre (chiffres 2007), loin derrière le Portugal, la Grèce ou l'Espagne, malgré la chute de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Si en 2011, on avait conservé le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans de 2004 (21,8 %), 80 000 élèves supplémentaires auraient été présents dans les écoles à la rentrée 2011. Grâce à cette déscolarisation plus de 1/5 des postes (hors psychologues) ont été supprimés de 2007 à 2010 soit 2 500.

L'an dernier, la purge bud-

Mission enseignement scolaire en crédits de paiement			
	Total 2012	Total 2011	Evolution
Premier degré public	18 158 281 297	18 041 254 102	0,65%
Second degré public	29 671 798 787	29 434 762 889	0,81%
Vie de l'élève	3 972 722 765	3 865 014 124	2,79%
Soutien	2 115 760 251	2 081 992 349	1,62%
Total enseignement public	53 918 563 100	53 423 023 464	0,93%
Privé	7 105 604 620	7 082 403 910	0,33%
Agricole	1 306 541 023	1 291 391 487	1,17%
Total global	62 330 708 743	61 796 818 861	0,86%

BUDGET ÉDUCATION

gétaire avait prioritairement ciblé les postes « classes ». Cette année, le Ministère a clairement affirmé que les postes « hors-classe » allaient être une cible privilégiée. Et pour cause : il faut « tenir » le choix du Président de la République de maintenir le même nombre de classes à la rentrée prochaine, espérant éviter ainsi mobilisations et actions importantes à l'approche des élections présidentielles et législatives.

Trois types de postes sont dans le viseur : 700 postes d'intervenants langues, 3 000 de RASED et 2 000 de remplaçants, avec des menaces sur les conseillers pédagogiques. Mais les ouvertures de classes seront moins possibles si la non prise en compte des moins de trois ans s'accroît ... et des fermetures facilitées.

Cette mise en œuvre laisserait des élèves en difficultés sans aide spécialisée, des classes sans remplaçants, des effectifs alourdis. Ce qui n'empêcherait pas de recourir à des contractuels précaires comme le Rectorat de Paris vient de l'annoncer.

Or la précarité on sait ce que cela donne : en 2006/2007, 50 000 contrats EVS étaient budgétés à la fois pour des missions administratives auprès des directeurs d'école et des missions AVS contre 30 200 en 2012 ; 6 466 AED exerçaient des missions d'AVS en 2007 contre 2 166 en

2012 auxquels il faudra ajouter les 2 000 Assistants de Scolarisation (AS). Le recrutement prévu de 2 300 AS en 2013 permettra tout juste de retrouver le nombre d'emplois d'AED à mission d'AVS.

EDUCATION NATIONALE :
RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE



SECOND DEGRÉ PUBLIC

L'évolution des effectifs d'élèves n'est pas un sujet pour le Ministère, celui-ci n'est traité que de manière parcellaire, sauf quand il est contraint de répondre aux journalistes. Sa communication est édifiante : (AFP 05/09/2011) « Sur une longue période il y a beaucoup moins d'élèves aujourd'hui qu'il n'y en avait il y a vingt ans dans l'Éducation Nationale. Il y en a 500 000 de moins alors qu'il y a 35 000 professeurs de plus. Donc, le taux d'encadrement, le rapport entre le nombre de professeurs et celui d'élèves, est meilleur aujourd'hui qu'il ne l'était au début

des années 1990 ».

Cette référence au « début des années 1990 » a été la seule réponse du Ministre interrogé sur les suppressions de postes et sur les évolutions d'effectifs, avec des variantes d'ailleurs sur les chiffres annoncés, un certain flou sur les « élèves » décomptés. Encore plus floue pour ne pas dire inexistante la pertinence du choix de ce point de comparaison.

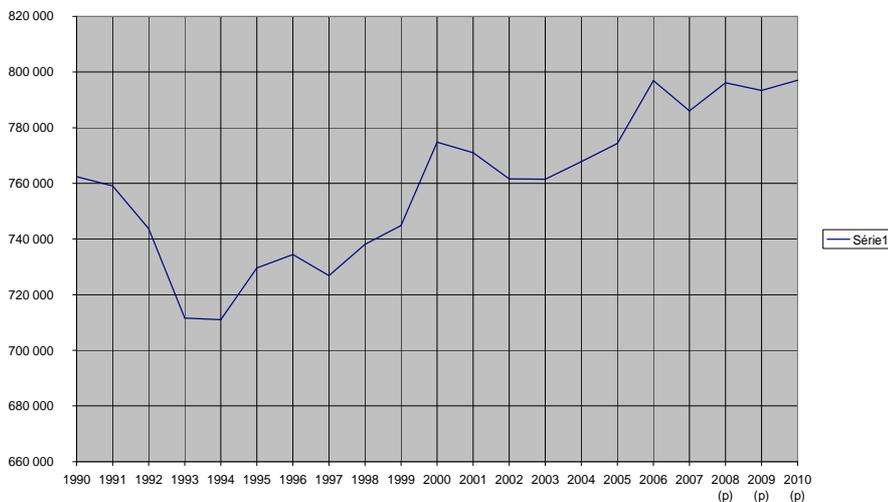
Les années 1980 ont connu une augmentation très forte des effectifs dans le second degré combinée à une crise majeure du recrutement du fait de la dévalorisation des métiers qui avait conduit à une situation très dégradée de l'encadrement.

Il a fallu des années pour commencer à combler les manques, avec un effort de recrutement : augmentation du nombre de postes aux concours, allocations IUFM et primes dans certaines académies et disciplines déficitaires, revalorisation de 1989, abaissement des maxima de service des PLP de 24 h ou 21 h à 18 h, de celui des professeurs de musique et d'arts plastiques.

Les évolutions démographiques prévues montrent pourtant une remontée des effectifs dans le second degré à partir de 2011 et pour au moins 15 ans compte tenu du « boom » démographique à partir de l'an 2000 et de la hausse continue des naissances depuis 2003 ...sauf à éva-

suppressions d'emplois 2008 - 2012						
Fonction Publique, Éducation Nationale, Second Degré Public						
	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Fonction Publique État	-22 900	-30 600	-33 750	-31 638	-34 000	-152 888
Éducation Nationale	-11 200	-13 500	-16 000	-16 000	-14 000	-70 700
Second Degré Public	-8 830	-6 500	-7 000	-4 800	-6 550	-33 680

Naissances depuis 1990



cuer précocement les élèves du système éducatif avec la diminution de l'offre de formation professionnelle initiale sous statut scolaire par le développement de l'apprentissage, par exemple.

L'autre chiffre choc de la communication ministre est « la hausse de 80 % du budget moyen par élève depuis 1980 » sans plus d'explications ni de détails.

Les raisons de l'augmentation de la dépense moyenne par élève (réelle et qui reste à chiffrer clairement) sont pour partie les mêmes que celles évoquées ci-dessus. S'y ajoutent pour le premier degré la création de la catégorie des professeurs d'école, l'allongement de la durée moyenne des études avec le développement des séries technologiques, des BTS, la création des bac pro, le remplacement assuré par des titulaires remplaçants « plus chers » que les maîtres auxiliaires ou les contractuels... Bref, des mesures prises pour prendre en charge un public scolaire de plus en plus diversifié, restant plus longtemps dans le système scolaire, et pour améliorer la situation des personnels.

Toutes choses que la politique actuelle avec la LOLF et la RGPP détricote au fur et à mesure des années.

Les leviers à utiliser par les Recteurs précisés dans le document budgétaire sont ceux de l'an dernier sans que le Ministère ne donne le moindre élément de bilan sur les résultats de la méthode



employée en 2011.

À partir de la rentrée 2012, la réforme de la voie professionnelle sera pleinement mise en application. La suppression d'une année entière de formation avec la disparition des parcours en 4 ans (BEP + BAC) sera l'un des leviers utilisés pour supprimer plusieurs milliers de postes dans les LP.

Les suppressions de

moyens de remplacement répétées depuis des années font que dès la rentrée dans nombre de disciplines il ne restaient plus un seul TZR pour effectuer des remplacements de courte ou moyenne durée.

Les stagiaires sont dans des situations d'entrée dans le métier encore plus dures qu'en 2010, les quelques aménagements de l'an dernier ayant tous disparu.

L'accompagnement personnalisé en lycée est une véritable imposture.

Les effectifs explosent, de même que les heures d'enseignement non assurées.

ADMINISTRATION

Pour le Ministère tout va bien il faut poursuivre la rationalisation avec de nouvelles suppressions d'emplois : le ratio de 7 agents administratifs pour 1000 personnels à gérer étant respecté.

Les restructurations continuent (IA et Rectorats). Les Opérateurs Nationaux de Paye (ONP) le CNDP, le CNED, l'ONISEP sont dans le collimateur.

Les grands projets informatiques se poursuivent, CHORUS, SIRHEN (dont le coût est passé de 80 millions d'euros prévisionnels à 120). Lors d'une audience intersyndicale des informaticiens au MEN, il a été reconnu que l'externalisation était très, trop coûteuse et que pour les enseignants le projet SIRHEN serait mis en attente.

PERSONNELS DE SANTÉ

Seulement 999 postes infirmiers ont été créés entre 2005 et 2010 au lieu des 1 500 annoncés



alors que ces créations ont été budgétisées.

Le Ministère installe cette pénurie en diminuant le nombre de recrutements vu le nombre de postes vacants à l'issue des concours. Les Rectorats ne sont pas en reste puisqu'ils ne procèdent au remplacement que lorsque la quotité libérée est au moins égale à 50 % et encore pas toujours.

SERVICE SOCIAL ÉLÈVES

Officiellement le descriptif du Service Social en faveur des Élèves, renforce le rôle des assistants sociaux sur la lutte contre le décrochage scolaire et la lutte contre l'absentéisme, mais aucun moyen supplémentaire n'est mis en place.

Une annonce de 2 580 postes en janvier 2011, sans différencier le nombre d'assistants sociaux ou de conseiller(e)s techniques. Un plafond d'emploi fixé à 2 773 ETPT (égal au PLF 2011). Aucune création de poste depuis 2007, et on assiste dans les faits à des suppressions de postes, sans quelle soient inscrites aux PLF successifs.

L'indicateur, présent en 2010, de couverture des établissements du second degré, a disparu... Cet indicateur aurait démontré une baisse du taux de couverture des établissements (suppressions de postes, non compensation des rompus de temps partiels, ou même des décharges syndicales, non remplacement de départs à la retraite).

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

280 suppressions d'emplois sont inscrites dans l'enseignement technique agricole (dont une majorité d'enseignants) suppressions établies sur la base de gain de productivité et de la réforme du bac professionnel. Elles s'ajoutent aux 145 suppressions du budget de 2011.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

1 350 emplois sont supprimés (uniquement dans le second degré) quand l'application du principe de parité public privé aurait du conduire au moins au chiffre de 2 450 (principe du ratio 20 % privé/ 80 % public).

Le Ministère prétend dans le document budgétaire que ce nombre de suppressions correspond à « l'application stricte du principe de parité » ... : démonstration qui reste à faire !



Les pieds dans le plat

Le titre de Ouest-France (article du 11/10/2011) est bien trouvé pour relater le positionnement de L'URADEL (association des directeurs diocésains des Pays de la Loire), qui se veut au plan régional le représentant du réseau des établissements privés catholiques sous contrat d'association.

Ouest-France parle même d'« une véritable réunion de conjurés ». Au sens réactionnaire du terme on ne peut qu'y souscrire en jugeant sur pièces.

Jean-Christophe Meriau, président de l'URADEL parle de « sortir du carcan administratif, laisser plus d'initiative aux établissements et adopter un autre système scolaire. »

Et de s'interroger sur l'opportunité de maintenir tant d'options ou d'avoir autant d'heures de cours, un record en Europe. Et d'illustrer son propos : « En milieu rural, l'école intercommunale permettrait de diminuer la dépense publique. »

Si « La suppression massive d'emplois n'est pas tenable », cela n'est vu que sous la nécessité de « s'adapter aux réalités de la dette. Nous avons notre part à prendre. » affirme-t-il.

La hiérarchie de l'enseignement catholique qui entend se faire le cheval de Troie du libéralisme, pour en retirer bénéfice, est-ce bien un scoop ou une confirmation ?

Que ne disait déjà Nicolas Sarkozy, dans sa « Lettre aux éducateurs » en septembre 2007 : « Dans l'école que j'appelle de mes vœux où la priorité sera accordée à la qualité sur la quantité, où il y aura moins d'heures de cours, où les moyens seront mieux employés parce que l'autonomie permettra de les gérer davantage selon les besoins, les enseignants, les professeurs seront moins nombreux.. »

CQFD.

POUR UNE ÉCOLE « RENTABLE »

Le volumineux rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) « *Regards sur l'éducation 2011 Les indicateurs de l'OCDE* » (519 pages) n'est pas passé inaperçu. La plupart des médias ont relayé l'information en retenant essentiellement les points mis en avant par l'AFP, concernant les résultats de la France. Tel que résumé médiatiquement, ce rapport peut a priori séduire toutes celles et tous ceux qui déplorent la politique scolaire de renoncement poursuivie ces dernières années.

Mais d'autres conclusions peuvent être tirées. Des conclusions tout à fait compatibles avec une philosophie aujourd'hui dominante qui sous-tend les grandes orientations de l'équipe dirigeante en place. Et c'est plutôt la raison d'être de l'OCDE.

FRANCE AU RALENTI

L'OCDE constate qu'en trente ans, la France a fortement augmenté le nombre des bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur. Mais depuis 1995, « *de sérieux signes de ralentissement* » sont observés.

Ainsi 19 % des Français de 20 à 29 ans, poursuivent des études supérieures contre 26 % en moyenne au sein de l'OCDE.

Alors que dans une majorité de pays, l'investissement budgétaire dans le primaire et le secondaire progresse plus vite que le PIB, en France les dépenses sont passées, entre 2000 et 2009, de 4,3 % du PIB à 3,9 %, avec un déséquilibre accentué pour le primaire avec des dépenses éducatives inférieures de 14 % à la moyenne.

Quant à la rémunération des enseignants (salaire statutaire sans les primes ni les heures supplémentaires) il n'a pas progressé entre 1995 et 2009. Il n'y a que la Suisse a pratiqué de la sorte. Débutants ou forts de quinze ans d'expérience, les enseignants français ont un salaire statutaire inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Il faut at-

teindre les trente ans de carrière pour repasser « *légèrement* » au-dessus de la moyenne.

Le rapport souligne de nouveau le déterminisme très important des inégalités sociales dans les résultats des élèves français. Toutefois, les diplômés en France restent un excellent tremplin vers l'emploi.



Cette série de résultats négatifs validés et objectivés par ce rapport de l'OCDE est une bonne nouvelle pour celles et ceux qui dénoncent la politique libérale d'abandon.

ENTRE LES LIGNES

Mais une analyse de la structure du rapport est éclairante. Le lecteur est invité à découvrir les « *domaines les plus at-*

tractifs pour les étudiants », les effets du « *niveau de formation* » sur le taux d'emploi, les « *avantages financiers* » procurés par le « *niveau de formation* » ou encore les « *facteurs qui incitent les étudiants à investir dans l'éducation* ». L'élève ou l'étudiant est présenté comme un homo oeconomicus construisant de manière rationnelle son parcours scolaire et universitaire afin de maximiser son retour sur investissement une fois entré dans la vie active.

Une seconde partie du rapport dresse, en toute logique, un inventaire des dépenses publiques et privées consacrées aux élèves et étudiants. Il présente la manière dont ces dépenses sont effectuées. Les freins à la démocratisation scolaire sont quant à eux identifiés et délimités : ce sont les frais de scolarité.

Dans le dernier quart du rapport, après avoir dressé un portrait du nombre d'élèves par classe, des conditions de travail des enseignants, deux points sont analysés : le niveau de « *responsabilisation* » des établissements d'une part, l'« *équité* » des systèmes éducatifs de l'autre.

Concernant le premier, l'OCDE pose la question du maintien du caractère national des examens, de la manière d'allouer les moyens dans les établissements et part du principe qu'il faut étendre et démocratiser l'accès au libre choix des établissements pour les inciter à retenir les élèves, donc les crédits. La prescription n'est pas explicite, le rapport se contente de lister, de manière apparemment neutre, un inventaire des formes possibles de responsabilisation des établissements.

La conclusion émerge : pour plus d'équité et pour que le poids de l'origine sociale joue moins, il faut avancer plus encore dans la dérégulation du système éducatif.

L'intérêt des élèves et étudiants est de savoir maximiser sur le marché du travail leur investissement éducatif. Les États cherchent à valoriser les individus les plus méritants, quelle que soit leur origine sociale. Ils organisent leurs systèmes éducatifs en sorte de ne pas fausser la libre et saine concurrence entre individus en fournissant aux plus méritants des parcours « personnalisés », offre stimulée par la compétition entre établissements.

DAVANTAGE D'INÉGALITÉS

Cette grille de lecture fait peu de cas de la sociologie de l'éducation la plus élémentaire : les élèves et leurs familles ne sont pas uniquement et de manière uniforme guidés dans leurs études par des considérations

économiques mais ils sont aussi et surtout plus ou moins disposés, suivant leur socialisation, à se plier aux injonctions scolaires pour une bonne part implicites (répondre aux exigences des épreuves, se comporter de manière conforme en classe, etc.).

La dérégulation du système éducatif, si elle répond aux attentes d'une partie privilégiée de la population et qui entend le rester, elle pénalise encore davantage les populations les plus vulnérables. Non seulement elle complexifie la possibilité de faire des choix « rentables » d'orientation face à une offre diversifiée dès l'enseignement secondaire, mais elle laisse également de côté les familles et les élèves les moins à même de s'ex-



traire individuellement de collèges et de lycées rendus difficiles par le manque de mixité sociale réelle.

Sous couvert de méritocratie républicaine, les élèves ambitieux de milieux populaires seront invités à partir le plus tôt possible des établissements les plus défavorisés et de construire vite leur « plan d'investissement éducatif ». Quid de ceux qui restent et qui sont relégués dans des lieux de non-mixité sociale ? Le

rapport de l'OCDE ne le dit pas.

ORIENTATION LIBÉRALE

Dans sa mise en scène médiatique, le rapport se présente donc avant tout comme un « constat » alarmant certes. Mais lorsqu'on l'étudie de plus près, ce n'est plus tant un simple diagnostic qui se dégage qu'une manière subreptice d'orienter les politiques publiques de la France et des autres pays de l'OCDE, à travers la mobilisation et l'imposition de catégories de penser l'éducation, qui apparaissent comme autant d'évidences indiscutables : « *compétence* », « *performance* », « *développement des potentialités individuelles* », « *aptitudes différenciées* », « *rendement de l'école* » ou encore « *égalité des chances* », sans oublier « *ressources humaines* » et « *employabilité* ».

Où l'art qui d'annoncer par présupposés le développement d'une école encore davantage régie par le principe de concurrence. Une école qui doit d'abord former des futurs travailleurs, utiles, dont les compétences sont évaluées à l'aune de la rentabilité financière. C'est une manière supplémentaire d'avancer vers la monétisation de l'éducation, de laisser s'immiscer la logique de rentabilité dans les sphères les plus inattendues comme l'esprit critique ou l'imagination créative pour les « valoriser » sur le marché du travail et d'abord sur celui - qui reste pour l'essentiel à créer - de l'éducation et de la formation.

JEUNESSE SACRIFIÉE

En une décennie, la jeunesse a subi un triple déclassement.

Scolaire d'abord, la jeunesse étant maintenant de classe moyenne du point de vue des diplômes, mais en deçà de la classe ouvrière du point de vue des revenus.

Au-delà de la valeur des diplômes, le déclassement est aussi intergénérationnel, avec une multiplication des trajectoires sociales descendantes par rapport aux parents.

Il est aussi systémique, puisque ce sont leurs droits sociaux futurs qui sont remis en cause : leur développement humain aujourd'hui, leur capacité à élever leurs enfants demain, et leurs retraites après-demain. Il s'agit donc de la régression du système social dans son entier.

Difficile d'être jeune. Entre la course effrénée aux diplômes, les affres de la dépendance financière à l'égard des parents, des logements aux prix exorbitants, la précarité, les innombrables barrières à franchir pour décrocher son emploi stable, la jeunesse est souvent devenue synonyme de galères. Même si les jeunes sont très loin d'être égaux devant ces problèmes.

L'ASCENSEUR FONCTIONNE ...

La part des métiers du milieu et du haut de l'échelle sociale continue d'augmenter. Le nombre d'emplois de cadres supérieurs est passé de 1,7 million à 4,2 millions entre 1982 et 2008, soit une hausse de 135 %. Les « professions intermédiaires » cœur des classes moyennes a progressé de 4,6 à 6,2 millions (+ 34 %). Ces deux groupes représentent 40 % des emplois contre 28 % en 1982. La structure globale des emplois est tirée vers le haut, du fait notamment de l'essor des services.

Ce mouvement n'est pas univoque. Si, au bas de l'échelle, l'emploi ouvrier s'est très nettement réduit, de 6,8 à 5,8 millions, le nombre d'employés a progressé quasiment autant en nombre que celui des cadres, de 5,6 à 7,6 millions, devenant la catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec 29 % des emplois. Au total, l'ensemble ouvriers-employés continue de

représenter un peu plus de la moitié des actifs occupés.

En 2003, les deux tiers des 40-59 ans n'appartenaient pas au même groupe social que leur père. Une partie des générations issues de catégories les moins favorisées a grimpé dans l'échelle sociale : 23 % des cadres de 2003 ont un père ouvrier, 11 % un père employé et 8 % un père agriculteur.



... AVEC DES RATÉS

Pour mesurer précisément l'évolution des « chances » d'accès à telle ou telle profession, les statisticiens calculent une « mobilité nette ». Cet indicateur est mesuré en déduisant l'impact

des transformations de la structure des emplois. Cette mobilité nette évolue très peu : elle est passée de 37 % à 43 % de l'ensemble des emplois entre 1977 et 1993, pour redescendre à 40 % en 2003. Les fils de cadres ont aujourd'hui huit chances sur dix d'occuper une position sociale supérieure à celle des enfants d'ouvriers, probabilité supérieure à celle de 1993.

Et encore faut-il comparer ce qui est comparable : le statut de cadre supérieur a aujourd'hui peu de chose à voir avec celui qu'il avait dans les années 1950. Le groupe a intégré des emplois où l'appellation d'« encadrant » se réfère à un niveau de diplôme élevé, ... qui s'accompagnent de responsabilités et de salaires limités.

ÉLÉVATION DU NIVEAU

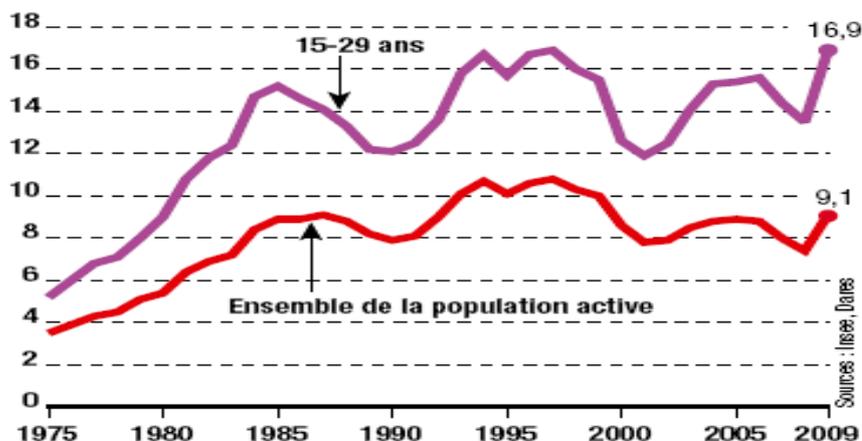
Entre 1982 et 2008, la part des 15-25 ans ayant au moins le niveau du bac ou du brevet professionnel est passée de 25,1 % à 54,7 %. En 1975, 170 000 jeunes sortaient du système scolaire

sans aucune qualification. En 2010, ils ne sont plus que 42 000.

Parmi les jeunes sortis de l'école depuis moins de cinq ans en 2008, 47 % des non-diplômés étaient au chômage, contre 7 % des diplômés du supérieur. Le niveau des diplômés demeure un atout essentiel contre le chômage. Mais le niveau d'emploi auquel certains diplômés permettent d'accéder a diminué. Le bac général n'offre plus les mêmes débouchés que du temps où seule une minorité y avait accès. Le bac pro a parfois remplacé le CAP pour les emplois d'ouvriers et le BTS pour certains postes d'employés des services.

SYSTÈME SCOLAIRE ÉLITISTE

En trente ans, la France a investi dans son système scolaire avec succès : le taux d'accès au baccalauréat d'une classe d'âge a bondi de 26 % en 1980 à 66 % en 1995. Mais cette proportion stagne depuis quinze ans et on reste encore loin des 80 % visés. Cette massification a suscité beaucoup d'espoirs, notamment au sein des classes popu-



Taux de chômage des 15-29 ans et de l'ensemble de la population active, en %

liaires, sans déboucher sur une véritable démocratisation.

Le caractère très inégalitaire du système scolaire français n'a pas été gommé. Il y a une petite minorité qui arrive jusqu'à la crème de l'élite, au sein des classes préparatoires et des grandes écoles du supérieur. À l'autre extrémité, il y a tous ceux qui quittent le second cycle du secondaire sans aucun titre scolaire : 16 % des jeunes de 20 à 24 ans en 2009, soit 125 000 personnes en moyenne par génération. Non seulement ces disparités de performances scolaires sont très élevées, mais elles s'aggravent.

Résultat : les jeunes Français jouent leur vie dans cette « lutte des places », tant la réussite scolaire détermine largement la suite de leur carrière.

Anxiogène, ce système est également injuste, car les dés de la méritocratie républicaine sont en réalité pipés : parmi

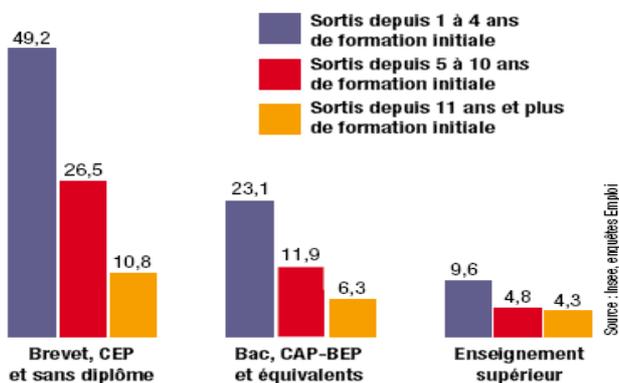
les non-diplômés, on compte sept enfants d'ouvriers pour un enfant de cadres. Au niveau doctorat, c'est l'inverse : on trouve neuf enfants de cadres pour un enfant d'ouvrier.

DÉCLASSEMENT

La crise a raréfié le nombre d'emplois disponibles et a durci la concurrence. Un jeune peut avoir fait des études plus longues que ses parents, mais se retrouver en situation délicate au moment d'entrer sur le marché du travail.

En 1975, le taux de chômage des 15-24 ans était de 5 % ; en 2010 il approche les 25 %. Ce chiffre, qui concerne seulement ceux qui sont déjà présents sur le marché du travail, est révélateur du désarroi qui frappe de nombreux jeunes.

En outre, pour cette même classe d'âge, le taux de précarité est passé de 18 % à 51 % entre 1982 et 2008. Quand on a 21 ans, la perspective de décrocher d'emblée un CDI est le plus souvent hors de portée. L'horizon immédiat est marqué par les allers-retours entre stages, chôma-



Taux de chômage selon le diplôme et le temps écoulé depuis la sortie de l'enseignement, en %

ge, contrats à durée déterminée (CDD) ou missions d'intérim. L'essentiel de la flexibilité du marché du travail repose sur les épaules des jeunes.

Les difficultés se concentrent sur les peu ou pas diplômés. Ce sont eux qui grossissent les rangs des chômeurs. Eux aussi qui endurent l'essentiel de la précarité. Cette étape a tendance à s'éterniser pour les non-qualifiés.

La jeunesse sert de variable d'ajustement. Chômage record, baisse des salaires et des niveaux de vie, précarisation, développement de poches de travail quasi gratuit (stages, piges, free-lance, exonération de charges, etc.), nouvelle pauvreté de la jeunesse, état de santé problématique et faible recours aux soins, absence d'horizon lisible.

TRENTE « GLORIEUSES »

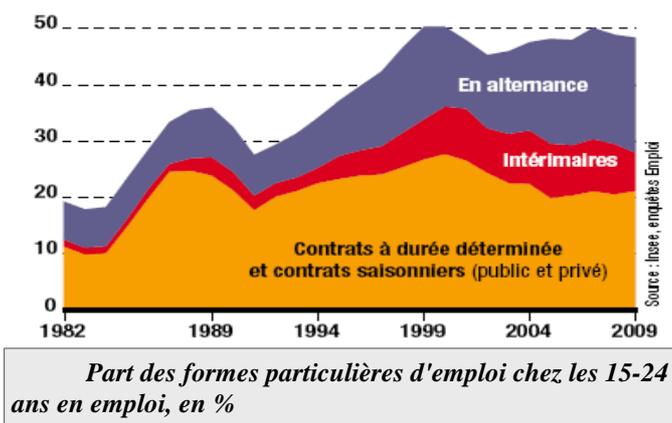
Les générations qui naissent avant 1945 se définissent toutes par la guerre à laquelle elles ont participé ; elles n'ont pas connu de jeunesse au sens entendu aujourd'hui : à cette époque, la plus grande partie de la popu-

lation passe directement de l'école à l'usine ou aux champs à un âge précoce.

La cohorte de 1945 marque une rupture : c'est la première génération qui bénéficie à la fois d'une paix durable, d'une expansion scolaire inconnue jusque-là (entre la cohorte de 1935 et celle de 1945, l'âge médian de fin d'études passe de 14 ans à 17 ans), et d'une assez longue période de croissance économique.

La deuxième rupture concerne les générations nées après 1955, entrées dans le monde du travail après 1975 dans le contexte du chômage de masse. Elles ont été affectées de façon durable. Derrière ces premières cohortes de vétérans de la guerre économique, les suivantes ont accumulé des handicaps croissants qui forment des cicatrices durables sur le corps social.

Les transformations du capitalisme depuis une trentaine d'années fragilisent en effet les



franges extrêmes de la vie : les jeunes et les seniors. Le problème, c'est que la société finit par s'essouffler : les filets de protection, familiaux en particulier, ne sont pas extensibles à l'infini.

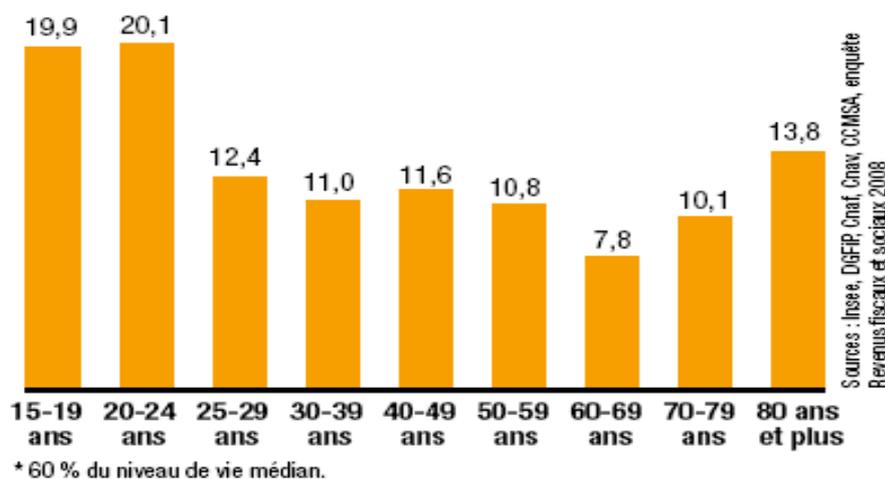
INÉGAUX PAUVRES DÉPENDANTS

Dans la France du début du XXIe siècle, on est étudiant en moyenne jusqu'à 21 ans.

En 2010, seuls 35 % des étudiants touchaient une rémunération d'activité, pour un montant moyen de 619 euros par mois. L'aide financière des parents reste essentielle : elle contribue pour un peu plus d'un tiers au budget mensuel moyen des étudiants.

La France est l'un des pays de l'Union Européenne où les parents donnent le coup de pouce le plus important pour payer le logement de leurs enfants étudiants : ils prennent en charge en moyenne 61 % de ce coût, contre 30 % au Royaume-Uni, 27 % en Allemagne.

Côté revenus, la dégradation du marché du travail couplée à la quasi-absence de minima sociaux avant 25 ans ont contribué à la paupérisation de



Taux de pauvreté* en 2008, selon l'âge, en %

la jeunesse. En 2008, plus d'un pauvre sur deux avait moins de 35 ans, alors que jusque dans les années 1970 la pauvreté touchait essentiellement les personnes âgées.

Autre clivage : le lieu de résidence. Le taux de chômage des jeunes hommes habitant en zone urbaine sensible (ZUS) atteint des sommets : 43 % en 2009 !

La situation des seniors a, elle aussi, cessé de s'améliorer : le nombre de pauvres de plus de 60 ans est en effet reparti à la hausse. Reste que c'est entre 15 et 25 ans que le taux de pauvreté est le plus élevé.

Côté logement, les jeunes sont aussi particulièrement mal lotis. Principales victimes de la flambée des prix, ils vivent dans des superficies plus petites que leurs aînés et y consacrent une part de leur budget beaucoup plus importante. En cause, notamment, le déficit criant de places dans les résidences universitaires (seuls 10 % des étudiants y ont accès), mais aussi le fort *turn-over* des jeunes sur le marché locatif qui les expose aux hausses de loyers.

Les jeunes Français quittent assez vite le domicile parental (24,2 ans pour les hommes et 23,1 ans pour les femmes). Mais la stabilisation dans l'emploi n'intervient que bien plus tard, autour de 28 ans. Et le premier enfant n'arrive qu'à 30 ans.

UNE JEUNESSE ?

Les inégalités qui traversent chaque génération sont beaucoup plus fortes que les inégalités entre les générations.

En 2007, on comptait chez les 18-25 ans environ 38 % de lycéens et d'étudiants, 45 % d'actifs occupés, 6 % d'inactifs et 11 % de chômeurs. La jeunesse ne se résume donc pas à la jeunesse étudiante, laquelle est d'ailleurs elle-même divisée : d'un côté, les jeunes des grandes écoles qui peuvent utiliser le capital économique et culturel de leurs parents pour aller faire plusieurs semestres d'études à



l'étranger, revenir trilingue et revendre cher leurs compétences sur le marché du travail ; de l'autre, les étudiants des universités plus populaires auxquels on fait cours de 18 h à 21 h, une fois qu'ils ont fini leur service de caissière ou d'agent de sécurité.

Toutefois, si on met de côté la frange la plus aisée de la jeunesse, il y a des problématiques transversales aux différentes catégories de jeunes. C'est vrai des difficultés structurelles d'insertion sur le marché du travail, mais également du regard très péjoratif que la société porte sur la jeunesse.

Il existe un lien malheureusement très fort entre les générations : c'est la transmission des inégalités de l'une à l'autre. Les âges de fin d'études ont cer-

tes augmenté pour toutes les catégories, mais la reproduction sociale a peu diminué : en 1983, 84 % des enfants d'ouvriers sortis de l'école depuis cinq à huit ans étaient eux-mêmes ouvriers ou employés. En 2008, ils étaient 74 %. Ce n'est pas la révolution !

Il existe une diversité électorale au sein de la jeunesse. En 2002, par exemple, de nombreux jeunes ont manifesté contre Jean -Marie Le Pen entre les deux tours de l'élection présidentielle ; mais au deuxième tour, 29 % des 18-30 ans qui n'avaient pas le bac ont voté... Le Pen.

AUTONOMIE DES JEUNES

L'Éducation Nationale comme la protection sociale ne se sont pas adaptées à la massification scolaire et à l'allongement des études supérieures. Il faudrait inverser les priorités de notre système méritocratique : l'école ne devrait pas avoir pour objectif principal de trier et de hiérarchiser les élèves. Elle devrait au contraire avoir pour objectif de favoriser l'autonomie et l'émancipation, et de résorber l'échec scolaire.

De la même manière, la protection sociale ne s'est pas adaptée à l'allongement de la jeunesse. Plutôt que d'aider les familles pour qu'elles financent indirectement les jeunes, c'est beaucoup plus simple de soutenir les jeunes directement. C'est aussi plus sain ! De ce point de vue, il faut « défamiliariser » les politiques publiques.

FRANCE ET EUROPE

Les chemins qui conduisent à l'âge adulte ne sont nulle part un long fleuve tranquille. Mais ils diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Les comparaisons européennes éclairent les singularités et les faiblesses du modèle français : son obsession du classement, son faible intérêt pour l'apprentissage de l'indépendance et sa tendance à aider les familles plutôt que les jeunes eux-mêmes.

À L'HEURE EUROPÉENNE

Premier constat : les jeunes sont confrontés partout en Europe aux mêmes évolutions. A commencer par l'allongement de la durée des études lié à la nécessité de se former mieux et plus longtemps pour trouver une place dans une économie toujours plus sophistiquée.

C'est en France que l'on enregistrait la plus forte progression en l'espace d'une génération : 41 % des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur contre 19 % des 45-54 ans. La France a l'une des jeunesses les plus diplômées d'Europe.

Les jeunes Européens ont tous vu se durcir leurs conditions d'insertion sur le marché du travail.

En France, le taux de chômage des jeunes est très élevé (24 %, contre 20,7 % en moyenne dans l'Union en 2010), mais celui-ci ne mesure que la part des chômeurs parmi les 15-25 ans qui sont déjà dans la vie active. Ces jeunes actifs souvent sortis tôt du système éducatif : ayant peu ou pas de diplômes, sont particulièrement exposés au chômage. Si on rapporte le nombre de chômeurs âgés de 15 à 25 ans à l'ensemble de la classe d'âge, la France est proche de la moyenne européenne (9,2 %,

contre 8,7 %) et fait mieux que la Suède (12,8 %), le Royaume-Uni (11,4 %), la Finlande (10,9 %).

SE PLACER SE FORMER PUIS TRAVAILLER

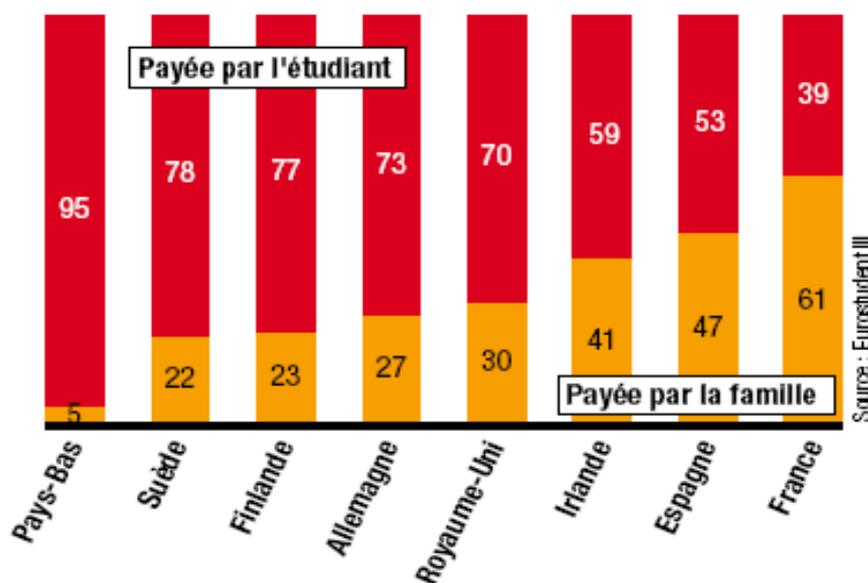


des Européens qui commencent et finissent le plus vite leurs études. Cette logique d'intégration sociale est dominée par l'importance attribuée aux titres scolaires et universitaires.

Accaparés par ce stress du placement, les jeunes Français sont moins incités que leurs voisins à rechercher des expériences professionnelles et à gagner ainsi en indépendance tout en continuant leurs études. Le modèle français, qui consiste à se former d'abord et à travailler ensuite, tend à maintenir les jeunes dans une situation d'étroite dépendance à l'égard de leur famille.

Dans nombre de pays, travailler tout en étudiant est beaucoup plus fréquent qu'en France : cela concerne près de 40 %

Le fil conducteur du modèle hexagonal consiste à « se placer », le plus vite possible. Les jeunes Français font partie



Répartition de la prise en charge des frais de logement des étudiants, en %

des moins de 25 ans aux Pays-Bas et au Danemark, par exemple, contre 7 % seulement en France.

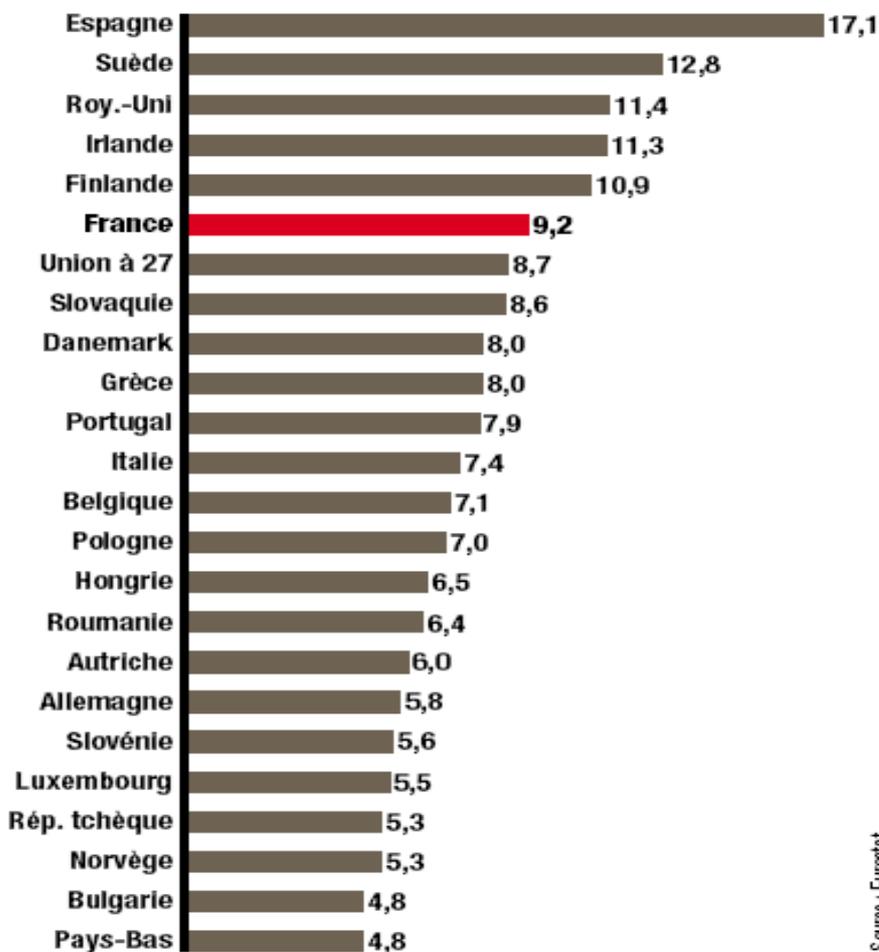
Pour ne rien dire du système allemand de formation en alternance qui touche 1,6 million d'apprentis de 15 à 29 ans, contre 600 000 en France, ni de la pratique des jobs chez les jeunes Britanniques.

IMITER ?

La société française ne veut pas d'un Smic jeunes comme au Royaume-Uni : les tentatives du Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) et du Contrat Première Embauche (CPE) l'ont montré. Quant au développement de l'apprentissage à l'allemande, il renvoie à un modèle de plus en plus dépassé et en crise outre-Rhin : dans un monde marqué par des évolutions technologiques de plus en plus rapides, il peine à garantir aux jeunes des aptitudes suffisantes pour pouvoir s'adapter tout au long de leur carrière.

Mais les comparaisons européennes soulignent aussi qu'en France, entre travailler et étudier, il faut faire un choix souvent cornélien.

Les politiques françaises d'aide à la jeunesse considèrent que les transferts sociaux passent majoritairement par les familles. Des aides publiques directes existent pourtant, qu'il s'agisse des allocations logement ou des bourses versées aux étudiants les plus démunis. Ces aides touchent un public plus étroit et couvrent une part plus res-



Source : Eurostat

Chômage des 15-24 ans en 2009, en % de la tranche d'âge

treinte du budget des jeunes que dans les pays nordiques, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne.

À L'ÉCART

De plus, avoir 20 ans en Europe aujourd'hui, c'est être jeune dans des sociétés qui vieillissent.

Dans les années 1970 les « noyaux innovateurs » de la société étaient constitués de métiers en expansion où l'on retrouvait beaucoup de jeunes. Leur influence n'a d'ailleurs pas tardé à trouver une traduction politique.

Les municipalités qui sont passées à gauche en 1977 ont souvent été conquises par des trentenaires issus de ces milieux... Et ce sont eux qui vont construire ensuite l'alternance de 1981. Une des différences frappantes avec cette jeunesse-là, c'est que celle d'aujourd'hui est clairement tenue à l'écart des leviers du changement social.



AAA...SSEZ !

Une fois dissipés les écrans de fumée médiatiques, tout le monde a bien compris qu'il n'y avait pas eu d'accord lors du « sommet » européen du 26 octobre : personne ne sait comment sera alimenté le FESF, ni quelles seront ses missions. Or, tant que l'on restera accroché au dogme absurde interdisant à la BCE de prêter aux États, la crise va continuer, la spéculation s'emballer.

Avec l'Italie, la crise de la zone euro a pris une dimension d'ensemble et les dirigeants européens s'enferment dans les politiques punitives à l'égard des peuples : on aggrave les problèmes au lieu de les résoudre.

CHAOS

Lors de la fête nationale du 28 octobre, le chef du gouvernement grec a été éjecté de la tribune de la cérémonie officielle par une foule en colère, qui a occupé la tribune et devant laquelle les citoyens ont défilé en liesse, chantant des slogans de la Résistance et de la lutte contre la dictature. Ce sont des scènes avec une portée symbolique très forte. La colère est énorme.

80 % des Grecs ne savent pas comment ils vont boucler leur budget mensuel. Les taxes ont été multipliées par 10 ! Les élèves n'ont toujours pas de manuels scolaires depuis la rentrée. Dans les hôpitaux, on demande aux patients d'aller chercher eux-mêmes les pansements et les aspirines dans les pharmacies.

Du fait de l'austérité que « les plans de sauvetage » ont entraînée, le pays a été plongé dans une profonde récession. Du coup, l'endettement public est passé de 127 % du PIB en 2009 à 158 % cette année. D'où la « nécessité » de nouveaux « plans d'aide » plus importants que les précédents... De ce fait, les Grecs ont eu le sentiment légitime que ces efforts imposés sont contre-productifs, et qu'ils

n'ont qu'une optique punitive.

Le dernier plan prévoit l'annulation de 100 des 350 milliards de dette publique. Mais, comme les précédents, il est caractérisé par des mesures supplémentaires poussant encore plus loin l'austérité de fer imposée au pays, pour revenir à un déficit à hauteur de 120 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Mais comme celui-ci est en chute libre ...



qui nuit à sa crédibilité de solution alternative.

Tout va dans le sens d'une recomposition d'un bloc de forces libérales qui va assumer de façon musclée la mise en œuvre des plans d'austérité dictés par l'Union Européenne. Ceux qui dans le Pasok ont remis en cause Papandréou, l'ont fait pour trouver un consensus avec la droite (Nouvelle Démocratie) et l'extrême droite (LAOS). Cette dernière est vraiment la grande gagnante. Elle, qui a voté tous les plans d'austérité, a été le meilleur soutien du PASOK. Aujourd'hui, avec son entrée au gouvernement elle entend consolider ses positions.

ET MAINTENANT L'ITALIE

La spéculation se porte désormais sur l'Italie. Sa dette publique de 1 900 milliards (5,5 fois celle de la Grèce), pèse pour 20 % du PIB de la zone euro. Le départ de Silvio Berlusconi et le tournant ultra libéral en cours n'ont pas calmé le jeu là non plus. L'Italie, qui doit refinancer plus de 300 milliards d'euros de dette publique au cours des 12 prochains mois, emprunte, pour l'instant sur les marchés à plus

À DROITE TOUTE ?

L'opposition de droite a eu une attitude ambiguë en refusant d'accepter sa responsabilité dans la crise et en ne votant aucun des paquets d'austérité. Aujourd'hui, elle les accepte purement et simplement, dans un contexte où la gauche radicale monte dans les sondages (autour de 25 % des voix). Mais elle est divisée, ce

de 7 % contre moins de 2 % pour l'Allemagne.

Ce niveau insupportable pour un pays dont la richesse produite ne s'accroît chaque année que de 3 % en moyenne (y compris l'inflation) la rend incapable de rembourser sa dette. Dans un cercle vicieux infernal, les taux d'intérêts prohibitifs sont poussés toujours plus haut !



Avec comme résultat le paradoxe suivant : si la BCE disait clairement qu'elle achètera de façon illimitée les titres de dettes italiens dès que les taux d'intérêt dépasseront un certain seuil, elle serait probablement amenée en pratique à en acheter moins qu'aujourd'hui car cela suffirait à dissuader les spéculateurs de faire monter les taux...

Appel pour un audit citoyen de la dette publique

Le 26 octobre, le Collectif national pour un audit citoyen de la dette publique publiait son appel constitutif.

Il invite tous les citoyens à signer cet appel et à s'engager dans la démarche de l'audit citoyen pour que la dette publique fasse enfin l'objet d'un vrai débat démocratique, au plan local, national et européen.

Il est composé d'une vingtaine d'organisations syndicales et associatives, et soutenu par plusieurs formations politiques. Il a tenu une conférence de presse à Nice, le 2 novembre lors de l'alter-forum qui a précédé et contesté le G20.

Pour un audit citoyen de la dette !

... et le lancement d'un vaste débat démocratique.

« Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « *Nous vivons au-dessus de nos moyens* », telle est la rengaine que l'on nous ressassé dans les grands médias.

Maintenant « *il faut rembourser la dette* », nous répète-t-on matin et soir. « *On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France* ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe.

Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ?

Cette dette a-t-elle été toute entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ?

Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou

traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous décidons d'engager le débat et de nous mobiliser dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique.

Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens.

Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie. »

Signez l'appel en ligne :
<http://www.audit-citoyen.org/>

AUSTÉRITÉ : PROBLÈME !

Le 27 août, le gouvernement qui estimait encore la future croissance à 1,75 % a arrêté un « plan de rigueur » devant permettre d'économiser 12 milliards d'euros en 2011 et 2012. Le plan du 7 novembre devrait permettre une économie supplémentaire de 7 milliards en 2012 et de 11,6 milliards en 2013.

Il s'agit, au total, d'arriver à économiser 100 milliards d'euros pour arriver à 0 déficit en 2016, et « rassurer les marchés financiers » pour garder la note « AAA ». Mais avec une croissance déclinante, un plan de rigueur en cache un suivant et la récession qui pointe son nez creusera les déficits comme en Grèce, en Irlande, au Portugal ou en Espagne et dégradera les conditions de vie.

TRIPLE A

Le risque est d'autant plus important que les mesures de rigueur se généralisent à toute l'Europe, diminuant, pour chaque pays aussi bien sa demande intérieure qu'extérieure. Cette généralisation de la rigueur a toutes les chances de se transformer en récession généralisée qui augmentera mécaniquement le montant des déficits et des dettes publiques et fera tomber les AAA survivants comme feuilles en automne. Car l'avidité des marchés financiers grandit avec l'accumulation des problèmes.

FAILLITE ?

« La faillite n'est plus un mot abstrait. » jubilait François Fillon.

Mais la faillite est une notion qui ne s'applique pas à un État, sauf à confondre le droit commercial des entreprises et le droit international qui régit les États. Un État fait défaut. C'est un droit souverain : il peut annuler sa dette sans que ses créanciers puissent le dépecer comme le font les créanciers d'une entreprise privée.

C'est parce que la Grèce ne fait pas défaut que les multinationales européennes se partagent les dépouilles de ses services publics et que la troïka (UE, BCE, FMI)

fait la loi à Athènes.

Certes, la Grèce n'aurait plus reçu aucun fonds de l'Union européenne et du FMI. Mais en quoi en aurait-elle eu besoin ? N'ayant plus d'intérêts à payer ni de capital à rembourser, elle aurait parfaitement pu faire face à toutes ses dépenses courantes et développer son économie après avoir nationalisé ses banques. Les « aides » accordées à la Grèce



n'ont qu'une seule fonction : lui permettre de placer de nouveaux titres de la dette grecque pour lui permettre de rembourser ceux qui arrivent à échéance.

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

« Nous avons les prélève-

ments obligatoires parmi les plus élevés du monde » se désole François Fillon.

Pourtant cela signifie que la protection sociale (santé, retraites, famille, accidents du travail) est financée par des cotisations sociales. Il ne faut pas contracter auprès d'assurances privées ou de fonds de pension (dont le coût n'entre pas dans les « prélèvements obligatoires » puisqu'ils sont facultatifs) qui consomme une part plus grande du PIB comme aux Etats-Unis en étant plus inefficaces et plus injustes avec des millions de laissez pour compte.

Il est parfaitement possible et d'avoir les prélèvements obligatoires les plus élevés du monde et de ne pas avoir une dette de 86,2 % du PIB.

Pour cela il suffit :

- d'augmenter les cotisations sociales patronales,
- de ne pas diminuer le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu en faisant passer la tranche supérieure à 65 % à 40 %,
- de ne pas diminuer le taux de l'impôt sur les sociétés de 50 à 33 %,
- de ne pas multiplier les niches fiscales pour ces mêmes sociétés.

Selon le rapport d'octobre 2010 du Conseil des prélèvements obligatoires, les trois niches les

plus coûteuses concernent l'impôt sur les sociétés et représentent, pour la seule année 2010, un total de 62,4 milliards d'euro. En y ajoutant la défiscalisation des heures supplémentaires, la baisse de la TVA sur la restauration (de 19,6 à 7 % !) et le bouclier fiscal : on aboutit à plus de 67 milliards de baisse des recettes fiscales des entreprises pour la seule année 2010.

Ce n'est pas de la hausse des dépenses que vient l'augmentation considérable de la dette publique (depuis que la droite est au pouvoir, elle est passée de 57 % du PIB à la fin 2007 à 86,2 % du PIB à la mi 2011) mais de la baisse continuelle des impôts des plus riches et des sociétés.

MISE EN CAUSE

François Fillon somme les collectivités territoriales et la Sécurité Sociale de s'aligner sur l'État en matière d'économie, oubliant les données élémentaires de la composition de la dette publique en France.

La dette publique est la somme des dettes de l'État, de la Sécurité Sociale, des collectivités territoriales et des organismes d'administrations centrales : RFF, météo France, Opéra...

Elle s'élève à 1 693 milliards d'euros à la fin du premier semestre 2011 :

- 171 milliards pour les collectivités territoriales, soit 80 % de leur budget total (environ 200 milliards), alors qu'elles réalisent plus de 75 % de l'investissement public.

- 181 milliards pour la Sécurité Sociale, soit 40 % de son budget (450 milliards d'euros).

- 1 325 milliards pour l'Etat, soit 450 % du budget annuel (290 milliards) !

C'est du haut de cette dette de l'Etat, que François Fillon donne des leçons !

HAUSSE DE LA DETTE

« *La dette ne cesse d'augmenter depuis 35 ans* » fulmine François Fillon en Père Fouettard de français trop dépensiers.

Mais, en 1980, la dette publique s'élevait à 20,7 % du PIB, pour atteindre 31 % du PIB en 1986 : le coût de la première récession généralisée de l'économie néolibérale en 1981-1982.

De 36 % en 1991, elle grimpe à 55,5 % en 1995 : coût d'une autre récession généralisée de l'économie néolibérale en 1992-1993.



De 59,5 % du PIB en 1997, elle plafonne à 57 % à la fin 2001. depuis 2002 avec la droite au pouvoir, la dette publique augmente de 29 points de PIB dont 13 de présidence Sarkozy (depuis 2007). Du fait de l'accentuation de la baisse des impôts des riches et des sociétés, déjà bien entamée sous le quinquennat de Jacques Chirac et de son ministre de l'Économie et des Finances ... Nicolas Sarkozy. Du fait aussi de la récession généralisée de 2008-2009 dont les effets continuent.

SALARIÉS SACRIFIÉS

L'essentiel du plan reposant

sur les salariés, il sera d'autant plus lourd proportionnellement que ces salariés sont déjà fragilisés :

- accélération de la réforme des retraites ;

- nouveau blocage des dépenses de santé ;

- indexation des prestations sociales (allocations familiales, allocations logements...) non plus sur la hausse des prix mais sur la croissance du PIB ;

- ajustement (aux calendes grecques...) du prêt à taux zéro ;

- augmentation du taux de la TVA réduite de 5,5 % à 7 %.

Les ménages aisés seront, dans une mesure moindre, impactés par la suppression des avantages de la loi Scellier en cas d'achats de logements locatifs et le gel du barème de l'impôt sur le revenu. Cette dernière mesure frappera plus durement les salariés modestes et moyens.

Les entreprises auront en tout et pour tout une majoration de 5 % de l'impôt sur les sociétés. Cette majoration dérisoire et temporaire (2012 et 2013) ne concernera que les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 250 millions d'euros.

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a analysé l'intérêt d'une partie des niches fiscales et sociales, correspondant à un montant de 95 milliards d'euros, en les classant ainsi :

- **catégorie 0** : inefficacité totale pour 15 milliard d'euros ;

- **catégorie 1** : efficacité discutable pour 38 milliards d'euros ;

- **catégorie 2** : efficacité raisonnable pour 12 milliards d'euros ;

- **catégorie 3** : efficacité confirmée pour 30 milliards d'euros.

De l'avis officiel, d'autres pistes, plus judicieuses existent.

RICHES DE QUOI ?

Si le PIB demeure un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production dans un pays, il présente de nombreuses limites intrinsèques qui en font un indicateur inadapté pour juger de l'état de bien-être ou de progrès d'une société.

Les critiques faites au PIB ont été formulées depuis longtemps et la plupart des économistes se disent parfaitement conscients de ses limites. Cette façon de définir la richesse nationale et sa progression uniquement par la lentille de la production génère des non-sens et des paradoxes dont les conséquences impactent durablement le bien-être collectif et individuel.

QUE COMPTE LE PIB ?

D'une manière générale, tout ce qui peut se produire et se vendre avec une valeur ajoutée monétaire va gonfler le PIB et la croissance, indépendamment du fait que cela ajoute ou non au bien-être individuel et collectif.

La destruction organisée des forêts tropicales pour y planter du soja transgénique ou des végétaux destinés aux agrocarburants est bonne pour le PIB des pays concernés. Peu importe que ce soit une catastrophe écologique et que les peuples indigènes soient chassés *manu militari*.

Le PIB est indifférent à la nature de l'activité génératrice de revenus : que ce soit une augmentation des ventes d'armes, d'antidépresseurs, ou une hausse des thérapies effectuées à cause de l'explosion du nombre de cancers, tout cela est compté comme « positif » par le PIB.

De même, le PIB augmente du fait d'activités qui consistent à réparer des dégâts commis par d'autres activités (qui, elles aussi, avaient gonflé le PIB) : par exemple, les opérations de dépollution ; alors que, dans le meilleur des cas, on ne fait que revenir au

point de départ.

Le PIB est indifférent au fait que l'on puise dans les « stocks » pour continuer sa croissance : on puise dans les ressources naturelles, sociales et humaines. La comptabilité nationale n'est qu'une vaste comptabilité d'entreprise, centrée sur les flux, avec des entrées et des sorties, qui laisse dans l'ombre ce qu'il adient du patrimoine, toujours considéré comme gratuit ou inchangé à l'occasion de la production.

PAS COMPTÉ



De nombreuses activités qui contribuent au bien-être ne sont pas comptées dans le PIB, comme le bénévolat ou le travail domestique. Le PIB ignore également le fait que les citoyens ont une espérance de vie plus longue, un niveau d'instruction plus élevé, etc. Enfin, il est indifférent aux

inégalités, à la pauvreté, à la sécurité économique, etc., qui sont pourtant des dimensions du bien-être.

Le PIB est par ailleurs indifférent à la répartition des richesses, aux inégalités, à la pauvreté, à la sécurité économique, etc. Cet indicateur, au centre de l'attention des politiques publiques, n'est pas en mesure de donner des signaux sur d'éventuels facteurs de décohésion sociale.

Enfin, les services non marchands dispensés par l'Etat sont très mal comptés. Qu'il s'agisse de services comme la sécurité, la santé ou l'éducation, ils sont comptabilisés dans le PIB sur la base des dépenses publiques allouées à leur fonctionnement, sans tenir compte de leur qualité.

Le PIB n'a donc pas grand-chose à voir avec le bien-être. De plus il n'envoie pas de signaux permettant d'agir et de prévenir à temps les crises majeures.

La crise a montré que la vive croissance américaine des dix dernières années, montrée comme le modèle à suivre, était un mirage. Cette croissance n'était pas soutenable ni au plan financier, ni au plan économique et social : la majorité des Américains a en réalité connu une décennie de sta-

gnation ou de déclin ; ni au plan environnemental : avec un dépassement des principaux seuils d'alerte.

Il reste utile connaître la somme de la valeur ajoutée, le partage de celle-ci entre salaires et profits, l'évolution des volumes produits, les indices de prix. La comptabilité nationale est indispensable à certaines analyses : y compris pour contester le culte de la croissance et pour montrer, chiffres à l'appui, que la croissance ne fait ni le progrès ni le bonheur !

IDH

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a joué un rôle important dès 1990, avec l'Indicateur de Développement Humain (IDH), qui vient d'être actualisé fin 2010.

Le PNUD se lança avec d'autant plus de conviction dans l'aventure qu'il était temps de faire le point sur l'efficacité de la coopération internationale et des politiques de développement nationales menées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il faut se souvenir qu'à cette époque, ce qui faisait autorité dans les cercles de pouvoir et d'analyse était le rapport annuel sur le développement publié par la Banque Mondiale, essentiellement centré sur l'évolution des paramètres économiques. C'était aussi l'époque où les institutions financières internationales imposaient des mesures d'ajustement structurel aux pays en développement comme conditions au soutien qu'elles leur accordaient, malgré les conséquences humaines parfois dramatiques qu'entraînaient ces principes de gestion. Enfin, c'était

aussi à ce moment-là que se mettait en place le consensus de Washington, inspiré par l'ultralibéralisme économique, qui voyait dans la dérégulation, la privatisation et la compétition à tout-va la clé de la création de richesses et dont on sait maintenant qu'il a en fait généré les plus grandes inégalités économiques de toute l'histoire humaine.

C'est ainsi qu'en mai 1990



parut le premier *Rapport mondial sur le développement*, qui classait les pays selon un indicateur du développement humain reflétant à la fois l'état de santé, le niveau d'instruction et le pouvoir d'achat moyen de leurs habitants. L'attention n'était plus centrée sur les niveaux de production et d'échange, mais sur l'épanouissement actuel et potentiel des êtres humains.

En 1991 l'IDH sera complété d'un indicateur des libertés humaines, considérant que l'élargissement des libertés est l'objectif même du développement humain.

Les rapports successifs se sont enrichis d'une batterie d'indicateurs complémentaires tels que l'Indicateur de la Pauvreté Humaine (IPH), qui mesure la proportion de personnes sujettes à diverses exclusions ou limites (chômage, espérance de vie réduite, illettrisme, etc.) ; l'Indicateur de Participation Féminine (IPF), qui informe sur la proportion de femmes en position de responsa-

bilité ; l'Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH), qui ajuste la valeur de l'IDH en fonction des inégalités de genre en matière de santé, d'instruction et de revenu pour aboutir à un tableau de bord plus complet et évolutif.

En tout, plus de 600 rapports nationaux et régionaux ont été produits de par le monde, dont beaucoup ont contribué à des mesures tangibles surtout dans l'amélioration de l'accès à la santé, à l'enseignement et aux services publics.

ALTERNATIVES

On dispose également, d'indicateurs très parlants de santé sociale des territoires : le BIP 40 en est une variante. L'empreinte écologique et les indicateurs physiques d'émissions de gaz à effet de serre, de biodiversité, d'usage de l'eau, etc. font partie des mesures pertinentes pour refléter la pression écologique des activités humaines.

Il faut faire connaître plus largement ces alternatives en les utilisant comme nouvelles boussoles, comme des critères d'évaluation en remettant le PIB à sa place.

Il s'agit en définitive de définir démocratiquement ce qu'est une société meilleure pour aujourd'hui et pour demain, et de permettre aux citoyens de s'exprimer sur « ce qui compte », car ce n'est pas une simple affaire d'experts.

Le débat sur les nouveaux indicateurs de richesse suggère que la grande crise que nous traversons est un véritable laboratoire social, que l'avenir est ouvert et qu'il nous revient de l'inventer.

DÉMOCRATIE EN CONSTRUCTION

Les élections du 23 octobre pour l'élection de l'Assemblée Constituante en Tunisie sont une nouvelle étape du processus de liberté. Dans un contexte où les conditions sociopolitiques d'un vrai pluralisme et d'une démocratie bien ancrée font encore défaut, les lignes se précisent.

Les forces démocratiques et progressistes se sont focalisés sur le RCD. Pendant ce temps, les islamistes, disposant de beaucoup plus de moyens et d'argent, travaillaient au corps la société. Au lieu d'axer leur message sur les problèmes des Tunisiens, ils se sont centrés sur la menace islamiste, faisant ainsi d'Ennahdha l'axe vis-à-vis duquel il fallait se déterminer.

En accordant l'agrément à plus de 100 listes, mais pas aux salafistes concurrents d'Ennahdha sur sa droite, le Ministère de l'Intérieur, aux mains d'un ancien du régime de Ben Ali, a fait délibérément dans la confusion. Les démocrates et progressistes ont aussi sombré dans le « démocratisme ».

RÉSULTATS

Sur 7,5 millions d'électeurs potentiels, seuls 3,7 millions se sont rendus aux urnes (49 % de participation).

Les 18-35 ans, la frange jeune, politisée des quartiers populaires de Tunis et des villes de l'intérieur, celle qui a occupé la place de la Casbah en janvier-février, n'a pas voté. Pour ces jeunes, la Constituante n'était pas la priorité. Il fallait consolider les acquis de la révolution, ils n'ont pas été écoutés.

Les 1 535 000 voix obtenues par Ennahdha lui accordant 90 sièges sur les 217 à pourvoir ne représentent que 20 % de l'électorat total.

Les partis de gauche totalisent 1,4 million de voix et 82 sièges, soit - Congrès pour la République 30 sièges, 13,82 %, Ettakatol 21 sièges, 9,68 %, Parti Démocrate Progressiste 19 sièges, 8,76 %, etc. Leurs divisions leur coûtent cher.

TENDANCES

A l'exception des islamistes depuis 30 ans (vague de répression, puis relative tolérance après

1984, nouvelle répression massive à partir de 1989), la plupart des partis n'ont pas vraiment de bases populaires. Pourtant auréolés par leur rôle dans la résistance et dynamisés par le processus de libéralisation, les partis de gauche éprouvent des difficultés à se constituer une base sociale et militante. Ils n'arrivent pas à s'implanter dans les régions de « l'intérieur » qui ont enclenché la chute du régime Ben Ali lors des



amis d'hier ... et de toujours ?

révoltes du bassin minier de Gafsa en 2008 et avec les mobilisations de l'hiver 2010-2011 à Kasserine, Sidi Bouzid et Thala.

Le RCD se recompose : passage d'élites locales vers les nouveaux partis démocratiques ; créations de partis par d'anciens

caciques du régime, appartenant généralement à l'aile libérale du RCD, s'appuyant sur les réseaux d'entrepreneurs et les milieux d'affaires ; groupes d'entremetteurs sociaux héritiers de la politique clientéliste du régime, exploitant le contexte d'incertitude politique et économique pour vendre au meilleur prix leur pouvoir d'intermédiation.

LE CAS ENNAHDHA

Le parti islamiste a présenté un programme policé, social-libéral, sans référence explicite au religieux, prévoyant un taux de croissance de 7 %, une réduction du chômage à 8 %, un revenu national de 1 000 euros au lieu de 600 euros actuels, une allocation chômage à tous ceux sans travail, la création de banques islamiques interdisant les taux d'intérêt (« usure »).

Le fait d'affirmer que l'on ne répétera pas les erreurs commises en Algérie, que les islamistes tunisiens sont acquis aux valeurs démocratiques, en a fait un parti respectable et respecté qui ne fait pas peur.

Et pourtant « *Ne pas donner sa voix à un candidat tunisien de*

l'Islam est un péché », a déclaré Youssef Al Qaradawi, le prédicateur, qui, depuis le Qatar, soutient Ennahdha par la grâce de ses capitaux...

Il y a eu des tentatives de fraudes dans certains bureaux de la part des militants islamistes : directeur de bureaux de vote donnant des consignes, hommes voulant entrer dans l'isoloir pour s'assurer du vote des femmes, votes achetés contre 30 dinars. Des islamistes ont obligé les hommes et les femmes à faire la queue de façon séparée.

Les jeunes «nahdaouis» s'activent sur les campus jusqu'à dominés par la gauche et l'extrême gauche. Ils comptent bien prendre le contrôle de l'Union Générale des Étudiants Tunisiens

(UGET) à l'occasion des prochaines élections universitaires. La centrale ouvrière UGTT est aussi dans la ligne de mire des islamistes.

LUTTES D'INFLUENCE ENTRE ISLAMISTES

Cette confusion a probablement favorisé l'arrivée surprise en troisième position d'une liste indépendante, Al Aridha Chaâbia (Pétition populaire) de Hachemi Hamdi, avec 19 sièges. Ce milliardaire, « le Berlusconi tunisien », propriétaire de la chaîne télévision satellitaire Al Mustaqila, est un ancien d'Ennahdha, entré en conflit avec son chef, Al Ghannouchi.

Ex-disciple du Soudanais

Al Tourabi, il s'est reconverti dans les affaires, avant de nouer des liens avec le régime de Ben Ali. En 2004, il avait fait campagne pour un quatrième mandat du dictateur. Originaire de Sidi Bouzid, cet islamo-conservateur a visiblement bénéficié de l'appui de l'ex-appareil bénaliste.

Hachemi Hamdi est l'homme des Saoudiens, alors que Ghannouchi est celui des Qataris. L'Arabie Saoudite et le Qatar se livrent une guerre d'influence via Ennahdha et Al Arridha.

Il existe une tendance pro-AKP au sein d'Ennahdha. Mais elle est minoritaire. C'est la tendance ultra-conservatrice proche des Frères musulmans égyptiens qui domine.

UNE INTERVENTION INTÉRESSÉE

Lorsque, en février, Kadhafi menace d'écraser dans le sang les manifestations à Benghazi, l'occasion se présente pour la reprise en main les révoltes arabes contre des dictateurs, considérés durant de longues décennies comme des alliés vitaux de l'Occident.

La guerre civile libyenne se solde par plus de 30 000 morts au moins, essentiellement des civils tombés sous les balles des miliciens des deux camps, mais comme à Syrte par les bombardements de l'OTAN qui ont littéralement rasé la ville.

Le gâchis de cette guerre contient de redoutables explosifs pour la région avec le Groupe Islamique Armé Libyen, dont la proximité idéologique avec Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) augure de grands risques de déstabilisation, notamment pour l'Algérie.

Kadhafi liquidé ne sera pas jugé. Comme Ben Laden exécuté et parachuté en mer, son procès n'était pas possible, car il aurait été aussi celui des « vainqueurs » et révéler les complicités d'hier trop encombrantes.

BUT RÉEL

Interrogé par « *Le Monde* » du 23-10-2011, le Ministre de la Défense François Longuet a avoué le but réel de cette

« guerre humanitaire de protection d'un peuple » : la France : *« va s'efforcer de jouer le rôle d'un partenaire principal, dans un pays dont les dirigeants savent qu'ils nous doivent beau-*

coup ».

Il s'agit bien sûr de commerce, de pétrole et de gaz. Que ce soit le « *livre blanc de la défense* », bible guerrière de Nicolas Sarkozy, ou de la doctrine mi-

litaire US actualisée, la préservation des ressources énergétiques étant un intérêt stratégique prioritaire, il faut savoir déclencher, à titre préventif, un conflit armé.

Ce fut l'une des raisons fondamentales de l'intervention armée en Libye. Le 2 août, « *La Tribune* » annonçait que la France serait « récompensée » par les nouveaux chefs de la Libye en obtenant 35 % de la production de pétrole et de gaz. De son côté, le Qatar - le grand parrain des « révolutionnaires » - verrait bien « renforcer sa position sur la fourniture de gaz en Europe ».

REMISE AU PAS

Dans ce contexte et afin de rassurer les monarchies arabes - qui elles aussi se sentent menacés (voir l'écrasement de la révolte populaire au Bahreïn) - le Qatar est devenu un acteur idéal pour jouer un rôle déterminant.

Le « modèle » qatarien peut être considéré comme le dernier des avatars de l'hégémonie des euro-états-unis. À savoir un État « *alliant les idéaux islamiques avec la modernité* », un système de démocratie croupion sous l'égide d'une famille régnante, « éclairé » par la « règle d'or » de la charia, mais aussi une élite de cadres formé par les universités anglo-saxonnes au système néolibéral « tempéré ».

NOUVELLE LIBYE ?

Voici peu, Mustapha Abdeljalil Président du Conseil National de Transition, déclarait

souhaiter l'instauration d'« *un État libre, démocratique, fondé sur des institutions gouvernementales sans caractère ni nature religieux* ».



amis d'hier ... et un de moins !

Désormais il affirme : « *En tant que pays islamique, nous avons adopté la charia comme loi essentielle et toute loi qui violerait la charia est légalement nulle et non avenue* », et de citer en exemple la loi sur le divorce et le mariage qui, sous le régime de Kadhafi, interdisait la polygamie et autorisait le divorce.



nouvelle virginité ?

La nouvelle équipe a donc de quoi inquiéter. Un rapport d'Amnesty International pointe les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme commis par les « rebelles ». À cela, Amnesty ajoute un « *climat de racisme et de xénophobie* » à

l'entente des noirs venus d'Afrique subsaharienne.

Elle s'est déjà illustrée par le passé. Mustapha Abdeljalil fut Ministre de la Justice sous Kadhafi de 2007 à 2011 et auparavant Président de la Cour d'Appel, où par deux fois, il a confirmé la peine de mort des infirmières bulgares accusées d'avoir inoculé le sida à des enfants libyens.

C'est lui qui fit relâcher en 2009 et 2010, des centaines de membres du Groupe Islamique Armé Libyen, lié à Al-Qaida.

Successeur du général Younès, « mystérieusement » assassiné en juillet, leur chef, Abdelhakim Belhadj devient le nouveau héros des « combattants de la liberté ».

Ce salafiste libyen a fait ses classes dans les années 1980 en Afghanistan. Il y fonde en 1995 le Groupe Islamique Combattant en Libye dont il se nomme l'« émir ».

La CIA le capture en Malaisie, en 2003, où il est torturé puis livré à Kadhafi, dans le cadre des relations d'« amitié » entre Washington et Tripoli. Libéré de prison en 2010 par le fils du « Guide » Saïf Al Islam - au prétexte de « modernisation » de l'État - , le chef de guerre salafiste part au Qatar où il dirige et entraîne la « brigade du 17 février » fer de lance du soulèvement libyen.

Le Qatar a livré aux rebelles libyens plus de 20 000 tonnes d'armes avec un financement occidental (France compris). C'est le seigneur libyen qui en a été le destinataire, alors que Mahmoud Djibril revendiquait en vain que ces armes soient données au CNT.

La « Nouvelle École Capitaliste » paru aux Éditions de la Découverte, est le fruit du travail du chantier « Politiques néolibérales » de l'Institut de Recherches de la FSU. Plusieurs revues et journaux lui ont consacré des articles : vous les trouverez sur le site de l'institut ainsi que l'introduction du livre.

En vente à l'Institut (18,60 €uros): vous pouvez le commander à <http://www.institut.fsu.fr>.

Ce qui ressemble aujourd'hui à un sabotage de l'école – suppressions de classes, réduction des effectifs enseignants et appauvrissement de la condition enseignante – ne suffit pas à caractériser la mutation historique de l'école. Celle-ci ne joue plus seulement une fonction dans le capitalisme, comme l'ont montré les analyses critiques

des années 1970 : elle se plie de l'intérieur à la norme sociale du capitalisme. L'« employabilité » est le principe et l'objectif de la normalisation de l'école, de son organisation et de sa pédagogie. L'école devient peu à peu un système hiérarchisé d'entreprises productrices de « capital humain » au service de l'« économie de la connaissance ». Elle cherche moins à transmettre une culture et des savoirs qui valent pour eux-mêmes qu'elle ne tente de fabriquer des individus aptes à s'incorporer dans la machine économique. Les effets inégalitaires de la concurrence, la mutilation culturelle introduite par la logique des « compétences » ou la prolétarisation croissante du monde enseignant révèlent la perte d'autonomie de l'école par rapport au nouveau capitalisme et aux luttes des classes sociales autour de l'enjeu scolaire. Dans ce petit livre de combat, les auteurs cherchent à renouveler la sociologie critique de l'éducation en inscrivant les mutations de

l'institution scolaire et universitaire dans celles du capitalisme contemporain. Ils entendent ainsi donner à tous ceux qui se sentent concernés par cette problématique éminemment politique les outils d'analyse pour construire une alternative convaincante et résolue.

Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément et Guy Dreux sont enseignants et chercheurs. Ils sont membres de l'Institut de recherches de la FSU, où ils animent un séminaire public sur « Les politiques néolibérales et l'action syndicale ». Ils ont publié plusieurs ouvrages sur les questions d'éducation.



**AVEC  GAMME enseignement
LE CRÉDIT MUTUEL NOUS
ACCOMPAGNE DANS NOS PROJETS,
ET ÇA CHANGE TOUT !**